



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mardi 28 avril 2015 — Vol. 44 N° 23

Étude des crédits du ministère du Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mardi 28 avril 2015 — Vol. 44 N° 23

Table des matières

Discussion générale	1
Adoption des crédits	22
Documents déposés	23

Intervenants

M. Yves St-Denis, vice-président

Mme Dominique Vien

M. Claude Cousineau

M. Saul Polo

Mme Chantal Soucy

M. André Fortin

M. Pierre Michel Auger

M. Marc H. Plante

* M. Marc Croteau, sous-ministre du Tourisme

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en après-midi et en soirée pour l'étude des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le mardi 28 avril 2015 — Vol. 44 N° 23

Étude des crédits du ministère du Tourisme

(Dix heures quatre minutes)

Le Président (M. St-Denis) : Alors, bon matin, tout le monde. Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'exercice financier 2015-2016.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Lamontagne (Johnson) est remplacé par Mme Lavallée (Repentigny), Mme Roy (Arthabaska) est remplacée par Mme Soucy (Saint-Hyacinthe).

Le Président (M. St-Denis) : Je vous remercie.

Discussion générale

Alors, nous allons procéder à une période de discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée aujourd'hui, à la fin du temps qui est alloué à l'étude.

Puisque nous avons débuté nos travaux à 10 h 4 et qu'une période de deux heures doit être consacrée à l'étude de ces crédits, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 12 h 4?

Des voix : Consentement.

Le Président (M. St-Denis) : Consentement. Je vous remercie.

Je suis maintenant prêt à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. M. le député de Bertrand, vous avez la parole pour une période de 20 minutes.

M. Cousineau : Oui. Merci, M. le Président. Mais je crois que la ministre a demandé un deux, trois minutes ou un quatre... trois minutes, là, au départ. Je n'ai pas de problème. Vous amputerez le temps de la partie ministérielle comme il se doit.

Mme Vien : Merci beaucoup, M. le député de Bertrand. Écoutez, je suis très heureuse d'être avec vous ce matin pour l'étude de ces crédits entourant le ministère du Tourisme. Je pense que c'est mes sixièmes ou septièmes crédits jusqu'à maintenant.

Alors, je suis très contente d'être avec vous ce matin. Vous allez me permettre de saluer évidemment les parlementaires qui nous accompagnent ce matin, au premier chef, bien entendu, celui qui me donne un peu la parole, le député de Bertrand, un homme que j'apprécie beaucoup et qui a tout le respect aussi des membres de cette Assemblée nationale, un homme qui est collaborateur, qui est facilitateur aussi puis qui est toujours en mode solution. Alors, ça, c'est toujours très intéressant.

Une voix : ...

Mme Vien : Il veut me donner 10 minutes. Mme la députée de Saint-Hyacinthe, c'est toujours un plaisir aussi de vous retrouver, vous en êtes à vos deuxième crédits avec moi, alors, je suis bien contente de vous retrouver ce matin. Mme la députée de Repentigny, soyez la bienvenue également. Les députés ministériels, c'est un plaisir de travailler avec vous.

J'aimerais également souligner la présence de quelques personnes qui m'accompagnent du ministère : d'abord, à ma droite, M. Marc Croteau, qui est sous-ministre en titre au ministère du Tourisme; à l'arrière, on retrouve Mme Johanne Dumont, sous-ministre adjointe; M. Patrick Dubé, sous-ministre adjoint; Clémence Verret, directrice générale des services à la gestion, accompagnée, bien entendu, de Mme Maryse Chabot, directrice des ressources financières et matérielles. Elles sont indissociables, toutes les deux. Également souligner la présence des membres des sociétés d'État qui font partie de mon portefeuille : M. Michel Labrecque, de la Régie des installations olympiques; Raymond Larivée, du Palais des congrès de Montréal; et Pierre-Michel Bouchard, du Centre des congrès de Québec.

Alors, merci, M. le Président. Je ne prendrai pas beaucoup de temps sur la première question de notre collègue de Bertrand, mais je voulais quand même souligner qu'au ministère du Tourisme on a eu une année assez intense, assez faste, assez occupée, M. le Président, compte tenu de certains dossiers que nous avons mis de l'avant, que nous avons enclenchés, d'abord cette mise à jour, qui m'a été demandée par le premier ministre, de ce Plan de développement de l'industrie touristique. Rappelez-vous, lors de mon assermentation, le premier ministre nous a demandé de mettre à jour et au

goût du jour, bien entendu, ce Plan de développement, qui est celui de toute l'industrie touristique. On s'y est affairés, et c'est ce qui nous amène, M. le Président, à revoir tout le modèle d'affaires et de gouvernance au ministère du Tourisme. Bien, ça, bien entendu, c'est mis dans le contexte de l'atteinte du déficit zéro, ce n'est pas rien. On aura certainement l'occasion d'y revenir. Et, sous-jacente à ça, bien entendu, il y a toute la révision des programmes, qui a touché le ministère du Tourisme comme tous les portefeuilles au gouvernement du Québec.

M. le Président, c'est important de le souligner ici ce matin et de le réitérer haut et fort, que le ministère du Tourisme est un ministère à caractère économique et qu'il s'inscrit en droite ligne dans la relance entamée par notre gouvernement, la relance économique du Québec. C'est 30 000 entreprises, c'est 365 000 employés, c'est le troisième produit d'exportation au Québec, ce n'est pas rien, et franchement il y a plusieurs personnes qui ne sont pas au courant de ces données-là. Et je pense que c'est important, comme porte-parole, de pouvoir le réitérer aujourd'hui. C'est près de 13 milliards de dollars en retombées économiques. En 2014, nous avons connu une année record et très, très, très importante au niveau touristique, et semble-t-il que 2015 devrait être semblable. Je vais rapidement pour vous dire qu'on a adressé deux dossiers majeurs au gouvernement et qui ont bien sûr aussi impacté le ministère du Tourisme, c'est ce lancement du volet Tourisme de la Stratégie maritime, également le volet Tourisme du Plan Nord, qui a été lancé le 8 avril dernier.

Alors, M. le Président, je pense que ce matin on aura l'occasion de réitérer à quel point le ministère du Tourisme a été actif, proactif et qu'il s'inscrit, bien entendu, dans toute cette logique de la relance de l'économie québécoise, M. le Président. Merci beaucoup.

Le Président (M. St-Denis) : Alors, je vous remercie. Donc, M. le député de Bertrand, si vous voulez partir votre période.

• (10 h 10) •

M. Cousineau : Merci, M. le Président. Alors, à mon tour de saluer la ministre et puis le sous-ministre, M. Croteau, et puis M. Millette, le chef de cabinet, madame, et puis, les gens du ministère, mes salutations.

Évidemment, nous avons deux heures de crédits. Vous avez quand même brossé un tableau assez général, là, sur l'importance du ministère du Tourisme au Québec, et c'est beaucoup de retombées économiques. Et on a parlé du nombre d'entreprises. Vous avez mentionné que c'est plusieurs milliards de dollars et des retombées au niveau des taxes pour le gouvernement, c'est quand même très, très, très, appréciable. Donc, c'est un ministère qui est intéressant, c'est un ministère qui est important.

Il y a des sujets que j'aimerais aborder avec vous surtout pour savoir où est-ce que vous en êtes dans vos réflexions, Mme la ministre. Évidemment, on va parler de la taxe d'hébergement, hein, on va en parler, de la révision du modèle d'affaires, le programme d'aide aux événements spéciaux. J'aimerais aussi qu'on parle un petit peu de la route verte et puis qu'on parle peut-être du toit du Stade olympique. Donc, on va y aller, là, d'une façon assez amicale pour connaître un petit peu vos intentions et où vous en êtes au niveau de votre réflexion, au niveau du ministère.

Si on regarde globalement, on voit que cette année il y a une coupure d'à peu près 3,2 millions sur l'ensemble des crédits du ministère, et puis, depuis trois, quatre ans, là, c'est quelques millions de dollars où le ministère est en déficit par rapport, là, à ce que ça devrait être. Le déficit touristique est quand même assez important. Les chiffres que j'ai ici, on parle de 1 314 % d'augmentation du déficit de la balance touristique depuis 2002, et puis c'est une perte d'à peu près 3,5 milliards de dollars. Quelles sont les solutions, Mme la ministre, que vous voyez dans l'avenir pour être capable de faire un rattrapage sur ce déficit, là, qu'on accumule au niveau touristique depuis une dizaine d'années au Québec?

Mme Vien : Merci beaucoup, M. le député. D'abord, vous dire que le déficit touristique au Québec, il est de 3,4 milliards et qu'il est à ce niveau-là depuis fort, fort, fort longtemps... c'est-à-dire pas nécessairement à ce niveau-là, mais que nous accusons, au gouvernement... au Québec, pardon, un déficit touristique important, et me disait-on, le seul moment où on n'a pas connu de déficit touristique au Québec, c'est l'année de ma naissance, en 1967, au moment de l'Expo. Alors donc, c'est vous dire, là, qu'il y a une évolution à ce niveau-là. Il y a plusieurs Québécois, on le sait, qui prennent des vacances à l'extérieur. Il y a beaucoup, beaucoup, de Québécois aussi, il faut le dire, là — c'est 88 millions, je pense, de Québécois — qui prennent leurs vacances au Québec. Alors, c'est énorme, c'est beaucoup d'argent qui est dépensé au Québec, mais il y a quand même une tendance lourde, vous le soulignez de façon un peu discrète, mais qu'effectivement il y a des situations au Québec qui demandent de rétablir la situation.

Il faut dire qu'au cours des dernières années, M. le député, il y a eu un contexte qui a peut-être été défavorable au tourisme. On pourrait penser à la crise financière, qui a été majeure, là, qui a peut-être calmé les ardeurs au niveau des visiteurs, des visites, du tourisme ici, au Québec. Mais, ceci étant dit, au Québec, on s'est donné un plan de développement touristique qui est important, qui a été cosigné par l'ensemble de l'industrie touristique. C'était en 2012, et déjà on adressait la situation à l'effet : Écoutez, là on vit une situation x au Québec au niveau du tourisme, il faut redresser la situation. Et on s'est donné un plan de développement touristique. Et, nous, ce que nous pensons que nous devons faire pour redresser la situation, c'est effectivement de permettre la réalisation de ce Plan de développement là. Il est ambitieux, c'est vrai. Ce qu'il commande, c'est que nous ayons une augmentation de 5 % de retombées touristiques à chaque année d'ici 2020. Ça va se traduire, normalement, par l'augmentation de 7 millions de visiteurs annuellement... pardon, jusqu'à 2020, avec 7 milliards de retombées touristiques supplémentaires également et la création de 50 000 nouveaux emplois.

Alors, on s'est donné le plan de développement touristique en 2012 jusqu'en 2020, c'est une belle vision, c'est un beau plan stratégique, c'est, je pense, là où on devait aller. Maintenant, on doit redresser un petit peu, recadrer le plan de développement touristique, et c'est ce que m'a demandé le premier ministre lors de mon assermentation. Quand il me demande de le remettre à jour, c'est un peu ça qu'on nous demande, et effectivement, donc, on est dans cette mouvance-là.

Et, pour y arriver, M. le Président, M. le député, ça passe nécessairement, nécessairement par la révision du modèle d'affaires et de gouvernance au Québec. Et, vous le savez, on en a discuté à plusieurs reprises, vous avez vu également les journaux, et beaucoup de personnes se sont exprimées sur ce chantier que j'ai ouvert, il est nécessaire et incontournable. Alors, ce modèle d'affaires là, M. le Président, devrait nous amener justement à pouvoir réaliser cet ambitieux... ou ces ambitieux objectifs que nous avons dans le plan de développement touristique.

M. Cousineau : Puisque vous parlez de la révision du modèle d'affaires, Mme la ministre, je pense que ça serait important que vous puissiez nous dire aujourd'hui où vous en êtes. Je sais que vous avez eu des consultations. Vous avez fait beaucoup de consultations l'automne dernier. Au mois d'octobre, je crois, vous avez rencontré les différents intervenants. Mais où en sommes-nous présentement, là? À quel moment, bien, allez-vous déposer ce modèle de révision d'affaires? Et puis est-ce que c'est pour ce printemps, cet été ou à l'automne prochain? Où est-ce qu'on en est présentement? Pouvez-vous faire le point?

Mme Vien : C'est une grande question que vous me posez, M. le député, je ne pourrai pas y répondre en 30 secondes, ça, c'est clair. Alors, la révision du modèle d'affaires procède d'une prise de conscience au moment où je suis arrivée au ministère du Tourisme, évidemment, comme n'importe quel ministre arrive dans son ministère, prend le temps de rencontrer bien sûr les intervenants du milieu, du secteur qu'il représente, et dès lors j'ai colligé un certain nombre d'informations, M. le député. J'aimerais vous en faire part parce que c'est important, ça va vous mettre en contexte d'où je suis partie pour en arriver là où je vais, vous dire quelle sera la piste d'atterrissage.

D'abord, il faut dire que nous avons devant nous un rapport du Vérificateur général qui nous donnait un certain nombre d'éléments à corriger, notamment au niveau des exigences que nous avons par rapport aux associations touristiques régionales, les fameuses ATR, que tout le monde connaît et que nous avons tous dans nos régions. Il y a également le Comité performance et ses constats, qui avait été mené, rappelez-vous, par Gilbert Rozon à l'époque, qui a amené aussi un certain nombre de constats : la réalisation, comme je l'ai mentionné, plutôt incertaine au niveau de l'alignement que nous avons au niveau du PDIT, du Plan de développement de l'industrie touristique — donc, ça, c'est quelque chose qu'il fallait absolument recadrer; un manque de cohésion et de concertation également sur le terrain, sur le territoire — ce n'est pas moi qui le dis, c'est des choses qu'on m'a transmises; un message dilué à l'international. Beaucoup d'organisations, dans plusieurs régions du Québec, qui, sans concertation, sans se parler, vont faire de la promotion à l'étranger, souvent dans les mêmes pays, puis c'est de l'argent dépensé peut-être, peut-on penser, inutilement, puisque nous aurions pu mettre dans un même pot... passez-moi l'expression, puis pouvoir aller à l'international, mais ce n'est pas comme ça que ça se passe.

Il y a des doléances également qui fusent de toutes parts au niveau de la mise à jour demandée du PDIT également. La révision systématique des programmes, ça, ça s'inscrit dans la mouvance dans laquelle je suis, dans un contexte budgétaire qui est difficile. Beaucoup, beaucoup de joueurs en tourisme, disons-le. Est-ce que je me trompe si je dis : 1 800 joueurs, à un moment donné, sur le territoire du Québec, qui font du tourisme? Alors, évidemment, quand on parle de gouvernance, c'est aussi de ça dont on parle. La vive concurrence sur la planète, M. le député : il y a beaucoup de jeunes destinations qui prennent maintenant une place prépondérante, de plus en plus. Il faut adresser cette situation-là.

Des perspectives positives aussi à saisir. Le Conference Board du Canada, l'Organisation mondiale du tourisme nous prévoient et nous annoncent de belles années jusqu'en 2030, par exemple. Alors, comment, nous, le Québec, on va être capables de se positionner à l'intérieur de ces belles perspectives là? Et, point majeur, point majeur, c'est le manque de soutien et d'appui que nous avons au niveau du produit au Québec.

Alors, ça, c'est le contexte dans lequel j'évolue pour avoir décidé, M. le député, de faire une révision du modèle d'affaires et de gouvernance. Alors, effectivement, j'ai, dès lors qu'on m'a transmis ces informations-là, commencé des consultations auprès de différents groupes, des ATR, des ATS, les festivals et événements, on a tenu des réunions, on a tenu des rencontres; une, entre autres, à Boucherville, au mois de décembre dernier, qui a été un point majeur, un point tournant également, où, là, on a décidé qu'effectivement la révision du modèle d'affaires et de gouvernance était nécessaire et que c'est toute l'industrie finalement qui se positionnait derrière moi pour en arriver à changer un peu la donne. Ce qu'on nous demande, M. le député, dans la révision du modèle d'affaires, c'est simple, c'est effectivement de mieux soutenir le produit, c'est d'avoir un plan marketing unifié, ce qui n'existe pas actuellement au niveau de l'international. Alors, ça, ça n'existe pas, chacun y va un peu de son initiative à l'international. Donc, c'est de se donner un plan unifié à l'international, de préciser et de rationaliser la gouvernance et, bien entendu, de conserver le plan de développement touristique comme étant une bible de l'industrie touristique. Il n'est pas question de jeter ça aux poubelles, bien au contraire. C'est un bon plan, mais vous voyez, là, tout le contexte que je vous ai énuméré et comment on doit recentrer et recadrer tout ça.

On a fait des rencontres avec la FQM, on a fait des rencontres avec l'UMQ, on a fait des rencontres avec toutes les ATR, on a fait des rencontres avec les ATS, on a fait les rencontres avec les hôteliers — vous me parlez de la taxe — les hôteliers. Ça me prend des moyens, moi, M. le député, pour pouvoir justement mieux appuyer le produit. Et la taxe, quand vous me parlez de la taxe...

Une voix : ...

• (10 h 20) •

Mme Vien : Je sais que vous allez y revenir, je suis convaincue. Quand vous me parlez de la taxe, moi, je vous parle d'un possible moyen.

Quand on parle de la taxe d'hébergement, de quoi on parle? On parle d'une taxe qui est prélevée dans chacune des régions du Québec sur les nuitées...

M. Cousineau : ...si vous permettez, juste terminer avec les échéanciers. Alors, je comprends très bien, là, le modèle d'affaires, le plan marketing 2009-2012, qui a besoin d'être refait, puis, bon, je comprends tout ça, puis on est d'accord, on est sur la même longueur d'onde, ça prend un coup de barre. Mais là, juste pour nous situer, là, dans les échéanciers, est-ce qu'on peut penser à cet été ou l'automne prochain pour le dépôt du modèle d'affaires et puis un plan marketing? Pour terminer cette petite section là, et je m'en vais dans la taxe d'hébergement, là.

Mme Vien : C'est que la taxe d'hébergement, la solution pour mieux appuyer le produit, n'est qu'une partie du modèle d'affaires que je suis en train de regarder et de revoir, parce qu'il y a tout l'hébergement illégal aussi qu'on va adresser à l'intérieur de ce modèle d'affaires là, qui va être nouveau, renouvelé, revisité au Québec. Il y a également toute la révision entourant le programme des festivals et événements. Je sais que c'est un dossier qui vous intéresse, parce que, dans votre coin de pays, vous avez beaucoup de manifestations culturelles, événementielles également. Donc, c'est quelque chose qui vous tient à coeur. Ça, on va le revoir, on va le réviser. Il y a de grands événements au Québec, il y en a de plus petits, alors on essaie de naviguer à l'intérieur de tout ça. Comment on finance, au Québec, les mégaprojets?

Alors, quand on regarde tout ça, M. le député de Bertrand, ça prend du temps. Alors, évidemment, ce que nous souhaitons, c'est de pouvoir arriver avec une solution qui va couvrir l'ensemble de ces éléments-là au plus tard à la fin du printemps. C'est ce que nous espérons, mais je ne suis pas dogmatique et, si j'avais besoin d'un peu plus de temps, je le prendrai. Mais, normalement, nous souhaitons avoir fini nos travaux pour la fin du printemps, et il est attendu que la mise en place de ces nouveaux pans du ministère du Tourisme se mettront en branle au fur et à mesure que les pièces seront prêtes, parce qu'il risque d'y avoir aussi des pièces législatives. Alors, vous le savez, vous connaissez les règlements, tout ça, ce n'est pas simple, là. Alors, au printemps.

M. Cousineau : Tout à fait d'accord avec vous. Mais évidemment on approche de la saison estivale, et puis il y a sûrement des mesures de transition qu'il va falloir mettre en place et puis il va falloir faire en sorte, là, qu'on n'échappe pas des choses en cours de route. Bien, tout à fait d'accord avec vous. Maintenant, on a parlé de la taxe...

Mme Vien : Mais, si vous me permettez, M. le Président, M. le député de Bertrand...

M. Cousineau : Oui, mais ne prenez pas...

Mme Vien : M. le Président... C'est vous qui êtes président, d'habitude, ici, hein, c'est ça? On vient tout mêlé.

M. Cousineau : Mme la ministre, j'ai d'autres questions, s'il vous plaît.

Mme Vien : Non, mais je veux juste vous rassurer, parce que vous me dites : Pour ne pas qu'on oublie personne. C'est important que je dise qu'à l'intérieur de cette démarche-là, qui est majeure, on n'est pas des matamores, là, tu sais, puis on comprend la situation puis on comprend les calendriers de nos groupes puis des festivals, des événements. Alors, nous, notre mise en marche, notre mise en branle des nouvelles données, ça ne sera pas beaucoup avant 2016.

Alors, les gens sont avertis, les gens sont accompagnés là-dedans, et puis on n'a rien changé jusqu'à maintenant, jusqu'à la prochaine année. Je voulais juste vous rassurer là-dessus.

M. Cousineau : Oui. Dans votre esprit, les ATR sont là pour rester?

Mme Vien : Je n'ai aucun droit d'être sur les ATR, moi. Ce sont des organisations privées, ce sont des OSBL, qui vivent par elles-mêmes, qui sont sous la charte des compagnies, à moins que je me trompe. La seule relation que j'ai avec les ATR, c'est le financement que je leur accorde, et un financement qui est accompagné d'un certain nombre de mandats.

M. Cousineau : O.K. Maintenant, si on revient, parce qu'on a ouvert un peu sur la taxe d'hébergement, là vous voyez qu'il y a différentes écoles de pensée au Québec présentement, hein : les régions qui précisent clairement que cette taxe est une taxe volontaire et puis qu'elle doit rester en région, et puis on a vu les levées de boucliers, là, dans les dernières semaines, les derniers mois; d'un autre côté, vous avez le REMI qui mentionne que ça serait intéressant qu'il y ait une centralisation pour permettre une plus grande concertation et puis pour permettre de faire une promotion à l'étranger soutenue. Bon. Donc, il y a deux écoles de pensée, là, qui s'affrontent au Québec, ça risque de faire couler encore beaucoup d'encre. On peut comprendre les régions, qui ont des spécificités sur le plan touristique et puis qui veulent utiliser à 100 % cette taxe d'hébergement.

Alors, où vous en êtes dans votre réflexion, Mme la ministre? Est-ce que vous allez prendre en considération, là, les positions de chacun? Mais il va falloir à un moment donné que vous puissiez atterrir avec une position qui va faire l'affaire de tout le monde. Dernièrement, on nous a dit en région... j'ai lu certains documents où on veut garder 100 % de la taxe d'hébergement, tandis que le REMI a un autre discours. Comment vous voyez les choses, vous, là-dessus?

Mme Vien : D'abord, vous dire qu'il y a beaucoup, beaucoup d'organisations au Québec qui appuient notre démarche, M. le député et chers parlementaires. Ça, c'est important de le savoir.

Première des choses, il n'y a pas de concentration, centralisation de la taxe à Québec. Ce n'est pas du tout, du tout, du tout là où je m'en vais. Moi, j'ai deux éléments incontournables. Le premier, là, c'est qu'on va devenir de plus en

plus cohérents sur la scène internationale. Ce que moi, je mets sur la table, c'est : Est-ce qu'on peut se donner une entité très souple qui va nous permettre de pouvoir gérer cette cohérence dont on a besoin quand on veut aller à l'étranger, puis arrêter de diluer le message, puis n'en avoir qu'un seul, donc faire un plan marketing puis s'assurer que tout le monde marche en fonction de ce plan-là? Puis, ce plan-là, c'est l'industrie qui va se le donner.

Deuxième des choses, je vous ai dit tantôt que ce dont on a besoin au Québec, c'est de mieux appuyer le produit. Pas de produit, pas de promotion, puis ni l'un ni l'autre, on n'a pas de visiteur non plus. On a mis en place deux comités, M. le député — ça, c'est important que vous le sachiez — deux comités ad hoc sur lesquels siègent des gens de l'industrie, qui devraient nous transmettre très prochainement leurs solutions quant au financement du produit. Pourquoi la taxe est venue sur le sujet, M. le député? C'est qu'on a besoin d'argent pour appuyer le produit, appuyer nos stratégies. Alors, la taxe fait partie d'une possible solution. Ça ne veut pas dire qu'on va en arriver à augmenter la taxe ou à la rendre obligatoire. Mais il y a une chose qui est certaine aujourd'hui, ce matin, puis là on va se le dire, là, c'est que la taxe, elle est publique. La taxe, elle est publique, elle n'appartient pas aux ATR. Alors, la taxe, elle est publique, ça, il faut se le dire. Je leur ai dit. Je pense que c'est assez compris dans le milieu, là. À partir du moment où c'est des deniers publics, la taxe, elle est publique. Alors, comment on fait si, au Québec, on a besoin de mieux soutenir notre produit? Ça va prendre des sous tantôt. Vous le savez, l'argent, ça ne pousse pas dans les arbres, on va avoir besoin de dégager des sommes d'argent. Est-ce que ce sera par la taxe? Est-ce que ce sera par un autre moyen? Je ne suis pas en mesure de vous le dire ce matin.

J'aurai des solutions, des recommandations, des suggestions qui me viendront de l'industrie, et à ce moment-là on sera capables de se faire une idée très précise de ce vers où on s'en va. Mais pour le moment moi, je ne suis pas capable de vous dire quelle sera la solution arrêtée. Mais la taxe, elle est publique. Ça, il faut qu'on le comprenne, là. C'est de l'argent qui vient du public, c'est de l'argent qui passe dans les mains du ministère des Finances, elle est retournée. Il y en a 48 millions actuellement qui s'en vont dans les poches des ATR pour faire de la promotion, beaucoup de promotion. Il y en a qui s'en servent pour faire de la promotion à l'étranger. Nous, ce qu'on dit : S'il y a un excédent qu'on va chercher, cet excédent-là sera exclusivement dédié pour le financement du produit.

M. Cousineau : Peut-être une dernière petite question rapide. On a fermé quatre ou cinq bureaux Destination Québec à l'étranger. Dans toute cette mouvance de vouloir faire la promotion du Québec à l'étranger, est-ce que c'est une sage décision d'avoir fait ça? Comment est-ce qu'on récupère avec ça?

Mme Vien : Je pense que c'est une décision, à ce niveau-là, M. le député, qui n'a pas de dommage, dans le sens où nous avons sept bureaux à l'étranger, nous en gardons quatre. Ce sont quatre bureaux qui, pour nous, sont stratégiques et qui seront en mesure de couvrir l'ensemble du territoire qu'on couvrirait. Et on s'est recentrés là aussi, puis ça aussi, ça fait partie de notre modèle d'affaires. Mais on était prêts à procéder à ce niveau-là, de recentrer justement sur nos marchés prioritaires. Alors, je pense que les décisions qui ont été prises à ce niveau-là n'ont pas de dommage en ce qui a trait à la promotion et il faut dire les choses aussi comme elles sont, c'est que la promotion ne peut plus se faire comme elle se faisait dans les années 80 ou 70, là, on a les nouvelles technologies qui sont là.

M. Cousineau : Lesquels on a gardés?

Mme Vien : On a gardé Paris, on a gardé New York, on a gardé Toronto et Pékin.

Le Président (M. St-Denis) : Je m'excuse, je vais devoir vous interrompre. Peut-être si vous pouvez le compléter sur le temps du parti gouvernemental.

• (10 h 30) •

Mme Vien : Alors, on a gardé ces quatre bureaux. Nous avons fermé Berlin, nous avons fermé Londres et nous avons fermé Chicago. Nous, on fait le pari qu'avec les quatre que nous avons gardés... Pékin étant un marché émergent, mais c'est une croissance exponentielle, là. Bien, juste à sa face même, avec le nombre de personnes qui vivent en Chine, là, je pense que tout le monde comprend bien, là, les possibilités pour le Québec.

Donc, Beijing, il nous paraissait important de le conserver, mais New York, par exemple, peut très certainement couvrir toutes ces régions de l'Atlantique centre que faisaient New York et Chicago. Est-ce qu'on avait besoin vraiment de deux bureaux? Pas sûre. Est-ce que de garder Londres, Berlin, c'était nécessaire? Je pense que, de Paris, on peut très certainement rayonner puis essaimer à ce niveau-là pour... Ça vous va, M. le député? Merci beaucoup.

Le Président (M. St-Denis) : Merci, Mme la ministre. Alors, je reconnâtrais, pour une période de 15 minutes, la partie gouvernementale. M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : Merci beaucoup, M. le Président. Tout d'abord, bonjour à vous, bonjour à mes collègues des deux oppositions, à mes collègues de la banquette ministérielle et surtout bienvenue à Mme la ministre. Merci de répondre généreusement à nos questions. Et puis on va s'efforcer aujourd'hui d'aller le plus profondément possible et d'expliquer... de vous aider, à travers nos questions, à nous présenter un tableau, un portrait de quelle façon le tourisme évolue au Québec, de quelle façon le tourisme contribue au développement économique, de quelle façon il contribue à nos différentes régions respectives.

Puis, dans mon cas particulier, M. le Président, si vous me le permettez, j'aimerais aborder spécifiquement le point en lien avec le tourisme d'affaires. Tous les thèmes économiques m'intéressent particulièrement, et puis, de façon générale, le tourisme d'affaires est une avenue très intéressante qui se développe de façon importante au Québec depuis

les dernières années, et, particulièrement dans ma région d'origine, à Laval, c'est une catégorie de tourisme pour laquelle notre région se distingue particulièrement, puis je vais inviter la ministre un peu plus tard à élaborer sur le sujet.

Mais quelques chiffres, M. le Président, pour faire un portrait assez intéressant sur l'état du tourisme au Québec, dans mes recherches puis dans les documents que j'ai pu trouver, surtout pour le bénéfice de la population, M. le Président. Le tourisme au Québec, c'est une industrie qui génère près de 13 milliards en revenus, en recettes pour le Québec. 13 milliards, c'est très important, notamment quand on compare avec le fait que nous dépensons — et vous êtes à même de le savoir, Mme la ministre — annuellement tout près de 11 milliards en service de la dette. Donc, 13 milliards, comparativement à ce qu'on dépense dans le troisième poste budgétaire de la province, pour un budget de 100 milliards, c'est quand même très important.

Le tourisme au Québec, M. le Président, c'est près de 82 millions de visiteurs québécois, dont presque 9 millions, des visiteurs hors Québec. C'est surtout nos concitoyens canadiens qui profitent de notre particularité culturelle et de nos attraits touristiques historiques pour venir nous rendre visite. C'est près de 5,3 millions de touristes canadiens qui décident de venir ici, au Québec, bon an, mal an. C'est 2,4 millions qui viennent des États-Unis et 1,2 qui viennent d'autres pays. C'est près de 31 000 entreprises qui travaillent et qui sont associées au secteur du tourisme, notamment plus de la moitié, bien sûr... et c'est notre gastronomie, et c'est nos artisans au niveau de la gastronomie qui en bénéficient grandement. C'est presque 52 % des entreprises dans ce secteur-là qui sont associées au secteur touristique. Et par la suite, bon, bien sûr, il y a les loisirs, il y a l'hébergement, le transport et les services de voyage, M. le Président. C'est tout près de 350 000 emplois directs et indirects associés à cette industrie-là. C'est très important, surtout quand je le mets dans le contexte juste pour l'illustrer pour les citoyens de Laval. Nous avons une population de 410 000 citoyens à Laval, et, juste pour l'industrie touristique, c'est 350 000 emplois directs et indirects, et là on parle pour l'année 2012, bien sûr. À l'échelle canadienne, nous sommes la deuxième province en importance en termes de dépenses touristiques avec 21,4 %.

C'est intéressant d'illustrer tout ça, M. le Président, lorsqu'on fait un lien avec le tourisme d'affaires particulièrement. Je dois vous mentionner que, comme gouvernement, nous avons la propriété, notamment, du Palais des congrès de Montréal, et le Palais des congrès de Montréal s'est illustré récemment à travers deux prix qu'il a reçus; tout d'abord, le prix Ulysse, qui lui a été décerné par la certification AIPC. La certification AIPC est une certification qui, essentiellement, utilise 10 standards de qualité et de performance pour décerner ce prix-là. Et Montréal est seulement l'une des 26 villes dans tout le monde qui ont reçu cette distinction importante à ce niveau-là. Le Palais des congrès de Montréal, M. le Président, c'est 196 000 congressistes, bon an, mal an. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, c'est une augmentation de 28 % face à... Ça, c'est les résultats de l'an dernier. Par la suite, ce que ça génère également, et ce qui était anticipé pour l'année 2015-2016, M. le Président, c'est 210 000 nuitées déjà réservées en raison du tourisme d'affaires. C'est 39 % d'augmentation par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Et, à eux seuls, les événements accueillis pour ces deux années représenteront des retombées économiques de 500 millions de dollars.

500 millions de dollars, M. le Président, il faut aussi les mettre en contexte face aux événements majeurs que reçoit le Québec et aux événements majeurs internationaux que reçoit le Québec et qui génèrent justement des retombées très importantes. Pourquoi je fais le lien entre les événements majeurs et le tourisme d'affaires? Parce que généralement il y a un lien, et je pense que vous êtes à même de le confirmer, Mme la ministre. Bien souvent, c'est un attrait, c'est une plus-value, c'est une carte de plus que jouent nos centres de congrès, qui utilisent justement le fait qu'il y a une activité culturelle importante, que ce soit à Montréal puis également à Québec, pour justement attirer des congrès ou des événements de congressistes, des événements d'associations internationales qui décident de venir passer trois, quatre, cinq jours dans nos belles villes, dans notre beau territoire du Québec.

Quand on regarde, par exemple, au niveau des événements majeurs... Puis ici j'ai pu trouver, Mme la Présidente — et je pense que vous connaissez très bien ce réseau-là — le Regroupement des événements majeurs internationaux. Ils ont demandé une étude de Secor en 2010 avec 21 des 25 membres de ce réseau-là, et l'étude est très intéressante, parce qu'elle mentionne qu'au niveau de ces événements majeurs c'est une injection de 475 millions de dollars dans l'économie, ça génère 94 millions de dollars en revenus fiscaux et parafiscaux, c'est 6 323 emplois par année et un demi-million de touristes hors Québec qui viennent principalement à cause de ces événements majeurs, M. le Président. Un autre aspect très intéressant de cette étude-là, c'est le fait qu'il y a, actuellement, pour chaque dollar investi, des retombées de 4,50 \$ de retombées. C'est très intéressant, compte tenu du fait que, par exemple, quand on regarde une place culturelle importante, à Montréal, voisine du Palais des congrès... Ici, je parle notamment du Quartier des spectacles.

Le Quartier des spectacles, comme vous le savez, a été développé et a été structuré il y a à peu près 10 ans. Et aujourd'hui il y a des études... puis d'ailleurs j'ai obtenu une copie, Mme la ministre, une étude très récente, de janvier 2015, un résumé de l'étude sur les retombées économiques immobilières, pôle Place des Arts du Quartier des spectacles. C'est une étude qui a été commandée, entre autres, par la ville de Montréal, la chambre de commerce de Montréal en partenariat avec le Quartier des spectacles, et j'ai trouvé des éléments très intéressants qui viennent justement camper la question au niveau des retombées du tourisme d'affaires, des activités, des événements majeurs internationaux, comment tout ça est interlié non seulement à Montréal, mais également dans ma région, qui est celle de Laval. Le Quartier des spectacles, c'est 82 lieux de diffusion culturelle, 30 salles de spectacle, 450 entreprises culturelles, 45 000 emplois, dont 7 000 liés à la culture, 12 000 résidents et 50 000 étudiants. Aucun quartier en Amérique du Nord ne rivalise avec le Quartier des spectacles sur le plan de la diversité de l'offre culturelle au fil des saisons, pas même Broadway, à New York.

• (10 h 40) •

Un autre élément important au niveau de cette étude-là, M. le Président, quand on regarde les faits saillants de cette étude, qui a réussi à faire un inventaire et à recenser 174 établissements dans la zone, justement, du Quartier des

spectacles, notamment, ce qui est intéressant à ce niveau-là, c'est : près de 88 %, donc presque la totalité, sont satisfaits des nouveaux aménagements. Donc, tout l'investissement qu'on a fait au niveau du Quartier des spectacles, les commerçants qui ont un intérêt particulier... ou, en fait, qui y vivent au quotidien sont satisfaits du réaménagement. Près de la moitié des commerçants rencontrés sont installés dans le Quartier des spectacles depuis moins de dix ans. Donc, il y a eu un développement de commerces associés au Quartier des spectacles, et donc en lien justement avec toute l'activité économique et touristique qui se fait également avec les différents événements reçus et hébergés au Palais des congrès. Les deux tiers des commerçants installés avant 2007 ont, quant à eux, affirmé avoir effectué des travaux de rénovation, et plus du tiers, dans ce cas-ci 35 %, ont augmenté leur personnel. Voilà un résultat, quand on fait l'analyse, un résultat direct des bienfaits des investissements qui ont été faits au niveau du Quartier des spectacles.

Et l'étude se termine en disant : «Les deux tiers des commerçants installés dans le secteur avant 2007 — donc 67 % — ont observé une augmentation des ventes de leur établissement et la majorité d'entre eux — 57 % — [a] constaté une hausse de leur achalandage depuis le déploiement du pôle [de la] Place des Arts.» Je vous mentionne tout ça, M. le Président, parce que, dans le cas du Palais des congrès, c'est en lien direct parce que c'est deux endroits, physiquement, géographiquement, qui sont interreliés. L'offre d'hébergement au niveau des congrès est directement reliée aussi à l'offre culturelle et l'offre touristique qui est en lien ou associée avec le Quartier des spectacles.

J'aimerais également, M. le Président, profiter de cette occasion pour jeter un petit peu de lumière sur la performance de Laval en termes de tourisme et particulièrement en termes de tourisme d'affaires. Laval, comme je vous l'ai mentionné, c'est 410 000 résidents, c'est 12 000 entreprises, c'est un taux de chômage de 6,1 %, c'est des artères commerciales, c'est des artères de voies rapides d'accès qui facilitent justement l'accès à notre belle région, à notre belle ville. C'est également une facilité d'accueil non seulement à cause des nombreux hôtels et centres de conférence également, mais ce qui est bien, par ailleurs, comparativement... puis là je vais prêcher pour ma paroisse, par rapport à l'offre de tourisme d'affaires par rapport à Montréal, c'est qu'à Laval on n'achale pas les détenteurs de voiture. Il y a du stationnement, il y a de la place, on les accueille, il n'y a pas de parcomètre, il n'y a pas de ticket, on n'achale pas les touristes.

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Polo : On n'achale pas les touristes, nous, on les accueille correctement, à Laval, et puis il y a de la place pour tout le monde à Laval, disons-le comme ça.

Une voix : ...

M. Polo : Oui, oui. Non, en effet. Bien, écoutez, si je ne vendais pas ma région, j'aurais des problèmes envers mes citoyens, Mme la ministre.

Donc, essentiellement, ce qui est intéressant au niveau de la région de Laval, M. le Président, c'est que l'ATR, donc l'association touristique régionale, de Laval s'était donné comme objectif, en 2013, dans sa planification stratégique, cinq points très importants : augmenter le nombre de visiteurs de 4 % annuellement; augmenter les recettes touristiques de 4 % annuellement également; augmenter le nombre de nuitées de 2 % annuellement, passant de 235 000, presque 236 000, à 271 000 en 2018; quatrième point, initier la création de dix nouveaux produits touristiques; et générer un ratio d'investissement privé de 1/13, à l'instar de la moyenne québécoise, pour chaque dollar public investi par l'entremise de l'Entente de partenariat régional en tourisme.

J'aimerais par contre vous mentionner quelques éléments très intéressants qui ont été publiés le 25 février dernier dans différentes parutions, que ce soient le *Courrier Laval*, *La Presse*, *Le Devoir* également, par rapport à la performance de l'industrie touristique lavalloise, qui a réalisé des recettes de 200 millions l'an dernier, ce qui est une hausse de 20 %, une hausse de 20 % par rapport à l'année précédente. La région a notamment généré la venue additionnelle de 43 congrès et événements de plus qu'en 2013, portant à 173 le nombre de grands rendez-vous tenus à Laval. Cette augmentation significative, de l'ordre de 33 %, a aussi grandement contribué à la hausse de quelque 6 000 nuitées dans le parc hôtelier l'an dernier. Tout ça, M. le Président, c'est de l'économie, c'est de l'économie qui roule, c'est ce qui contribue à rendre la vitalité économique de Laval toujours meilleure, toujours plus prospère, toujours plus dynamique.

Je pense qu'il me reste quelques instants. Donc, ce que je vais faire, c'est que je vais terminer par poser ma question à Mme la ministre tout de suite après, au retour du bloc, puis, comme ça, je lui donnerai le temps de pouvoir préparer sa réponse, parce que je pense que j'ai pris assez de temps pour bien camper ma question. Donc, par la suite, j'y reviendrai, Mme la ministre.

Le Président (M. St-Denis) : Il ne vous reste plus de temps. Si votre question prend cinq secondes...

M. Polo : Merci beaucoup de me le préciser.

Le Président (M. St-Denis) : O.K. C'est bon?

M. Polo : J'y reviendrai par la suite. Merci.

Le Président (M. St-Denis) : Parfait. C'est bon. Alors, je reconnaitrais maintenant une députée de la deuxième opposition, Mme la députée de Saint-Hyacinthe, pour un bloc de 23 min 12 s.

Mme Soucy : Merci, M. le Président. Alors, salutations à Mme la ministre, M. le sous-ministre ainsi que les gens qui accompagnent la ministre, mes collègues parlementaires du gouvernement ainsi que l'opposition officielle.

Alors, j'ai bien étudié les documents que vous avez mis à notre disposition pour l'étude de crédits. J'aurais beaucoup de questions, mais, par manque de temps de parole, je vais poser mes questions sans long préambule. Et puis j'apprécierais si vous pouviez donner des questions courtes pour que nous ayons la chance d'échanger le plus possible.

Alors, Mme la ministre l'a mentionné un peu plus tôt, que l'industrie touristique au Québec est une industrie importante pour notre économie. Alors, il s'agit des secteurs d'exportation les moins coûteux à développer et les plus rentables en création d'emplois. Alors, il est important de se rappeler qu'il s'agit de 2,5 % de notre PIB, comme le mentionnait Mme la ministre. Malheureusement, l'importance que constitue cette industrie ne se reflète pas dans le budget consenti par le Conseil du trésor. Il ne faut pas oublier que, pour chaque dollar investi par le gouvernement, ça rapporte 20 \$ en retombées économiques, dont 5 \$ en retombées fiscales. Vous mentionnez dans la présentation du portefeuille ministériel à la page 155 du cahier de Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et des organismes que votre objectif était de faire la promotion du tourisme au Québec dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique, ce qui est une excellente nouvelle, en fait, pour l'industrie mais également pour la santé financière du Québec. Malheureusement, les statistiques de 2002 à 2012 sont très négatives pour l'industrie touristique québécoise. Notamment, je vous amènerais sur le déficit de la balance commerciale, qui est passé de 242 millions en 2002 à 3,4 milliards en 2012. Donc, en 10 ans, on s'entend pour dire qu'il y a eu un accroissement du déficit. Vous l'avez vous-même reconnu, que les objectifs de 2012 à 2014 du PDIT n'ont pas été atteints.

Vous dites que vous avez quatre orientations, alors ce que vous mentionnez dans le plan annuel de dépenses des ministères : le plan de concertation, de développement; le plan destination; le plan de développement durable des produits touristiques; et l'accueil. Je constate qu'aucune de vos orientations ne focusse sur la création d'emplois. Pour revenir au budget, en ce qui concerne le budget sur les dépenses, on voit que votre budget est flat à 123 millions, mais en apparence seulement, parce que, quand on regarde le budget des fonds spéciaux, je constate que les dépenses baissent de 14,3 millions, dont vous avez vous-même mentionné que vous avez coupé 5,8 millions par mesure d'économie mise en place pour participer aux efforts budgétaires du gouvernement et 8,5 millions par la non-réurrence des dépenses réalisées en 2014-2015. Maintenant, ce qui me préoccupe encore plus, c'est que je ne vois pas comment vous allez faire pour arriver à augmenter les activités dans le secteur du tourisme. On ne vous donne pas de budget supplémentaire, au contraire. Vous ne semblez pas couper dans la structure, à l'exception, là, de la non-reconduction des contrats de bureaux des destinations que vous avez mentionnés plus tôt : Chicago, Berlin et Londres. Il n'y a rien qui nous a été remis de concret en ce qui concerne la révision du modèle d'affaires et de gouvernance de votre ministère.

Vous mentionnez dans le plan annuel de gestion que vous envisagez à réviser le modèle d'affaires et de gouvernance. Après un an maintenant que vous êtes à la tête du ministère, le milieu touristique attend avec impatience des actions concrètes, alors soyons réalistes. Affirmez-vous qu'en coupant 10 % de votre budget vous risquez d'accélérer le déficit commercial... déficit touristique, si vous préférez? Est-ce que vous pouvez affirmer que c'est en coupant 10 % de votre budget que vous risquez, en fait, de l'accélérer, ce déficit commercial là?

• (10 h 50) •

Mme Vien : Merci beaucoup, Mme la députée de Saint-Hyacinthe. J'aimerais spécifier que certains réaménagements au niveau du budget ont été faits en fonction de la révision de la masse salariale, des coupes au niveau, par exemple, de la publicité ou des trucs comme ça. Vous avez mentionné les bureaux de Destination Québec. Je pense que l'explication a été suffisamment claire tout à l'heure que je n'aurai pas besoin de revenir là-dessus.

Ce que ne sait peut-être pas la députée de Saint-Hyacinthe, c'est que, oui, il y a les crédits qui sont octroyés au ministère du Tourisme et il y a aussi, au ministère du Tourisme... et ça, c'est quand même une assez bonne nouvelle, ça nous permet une souplesse, une flexibilité qui est assez intéressante, c'est que nous avons accès à un fonds qu'on appelle le Fonds de partenariat touristique, dans lequel sont déposés aussi des sous, des redevances — je cherche le mot — ...

Une voix : Des revenus.

Mme Vien : ...des revenus, merci, des revenus qui nous viennent de différentes sources. Alors, ça, ça donne une bouffée d'air frais, ça donne des moyens pour pouvoir justement propulser encore plus loin le tourisme au Québec.

Je m'inscris en faux par rapport à certaines de ces affirmations, je ne les relèverai pas toutes, mais je pense qu'il y a un certain nombre d'éléments que je dois rectifier. D'abord, la situation qui prévaut actuellement au Québec, j'en ai donné une longue explication tout à l'heure à notre collègue de Bertrand. Si, effectivement, au cours des dernières années, le tourisme au Québec a vécu certains défis, certaines difficultés, ça s'explique à l'intérieur d'un contexte, d'une crise financière qui était la plus importante depuis la grande crise. Alors, ça, je pense qu'on ne peut pas l'ignorer, on ne peut pas l'occulter. Et, si je me rappelle bien, le Québec est un des États en Amérique du Nord qui s'est le mieux tiré d'affaire, quoique nous ayons, bien entendu, peut-être perdu quelques plumes au passage. C'était une crise majeure, une crise importante dans laquelle on s'est inscrits comme l'ensemble de la planète, M. le Président.

La députée affirme qu'on ne crée pas d'emploi. Je me dis : Attention! Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Et nous avons entamé un chantier qui est majeur, qui est important. Et je ne le fais pas seule, je le fais avec l'industrie et je prendrai le temps qu'il faut pour le faire bien atterrir. Et, quand on consulte, quand on prend la peine d'être dans une mouvance de concertation, il est clair que cela prend du temps. Et j'embrasse grand, c'est vrai. C'est la gouvernance, c'est le modèle d'affaires qui touche l'hébergement, qui touche le produit au Québec, qui touche l'ensemble des éléments du portefeuille, y compris les festivals et événements, alors, effectivement, c'est une réflexion qui est globale, et, quand nous serons prêts à la déposer, cette vision-là, elle sera partagée par l'ensemble de l'industrie. J'ai parlé tout à

l'heure que j'ai mis en place, deux groupes de travail sur lesquels siègent les membres de l'industrie — ce sont les ATR, ce sont les ATS, ce sont les hôteliers — pour m'éclairer, un, sur quel genre d'activité on devrait mettre en place pour gérer le trafic au niveau de l'international et, deux, comment on va financer le produit au Québec.

Mme la députée, vous faites partie d'une formation politique qui demande justement beaucoup plus de rigueur, je pense que vous serez en mesure de comprendre que nous devons être imaginatifs pour trouver des sous, et la taxe fait partie d'une solution possible, on va la regarder, mais il y a d'autres possibilités, et c'est franchement l'industrie, le milieu lui-même qui me donne des informations à ce niveau-là.

Au niveau de la création d'emplois, tantôt je vous ai parlé du Plan de développement de l'industrie touristique, qui nous demande de créer, d'ici 2020, 50 000 emplois, d'attirer 7 millions de plus de visiteurs et 7 milliards de plus en retombées économiques. Je pense que je m'affaire à la tâche, je le fais avec toute ma brigade et avec l'ensemble de l'industrie et je suis confiante, en révisant le modèle d'affaires et de gouvernance au Québec, que nous serons en mesure de bien atterrir et de faire en sorte que les fruits attendus du PDIT seront au rendez-vous en 2020. En tout cas, moi, c'est le pari que je fais. Je pense qu'on prend les mesures nécessaires, on prend le virage qu'on doit prendre. Ce n'est pas facile, là, il vente, il vente, et ça ne nous arrête pas, ça nous donne encore plus la conviction qu'il faut... On a tracé une ligne, on la suit et on va atterrir pour faire en sorte qu'effectivement on ait les fruits attendus en 2020 du Plan de développement de l'industrie touristique.

Le Président (M. St-Denis) : Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

Mme Soucy : Oui. Alors, je voudrais juste vous revenir sur deux points. Je suis entièrement d'accord avec le fonds, on s'entend sur ça. La crise économique est quand même terminée, là, depuis quatre ans, là, je veux dire, l'économie reprend. Particulièrement, je vous dirais, où est-ce que je prendrais l'attention... tantôt, vous disiez : Bon, c'est les touristes, ce qu'on doit miser, c'est le tourisme à l'international, c'est de là où est-ce qu'on va chercher l'argent, c'est ça qui est payant en fait pour l'économie, le tourisme international.

Tantôt, vous disiez : Bien, on a coupé à plusieurs endroits, bon, entre autres, vous avez nommé la publicité. C'est bien ça? Alors, couper dans la publicité, je pense que ce n'est peut-être pas le meilleur endroit où couper, dans publicité, parce que, bon, il en faut, de la publicité, pour attirer nos touristes, particulièrement le touriste à l'international. Il y a une...

Mme Vien : Mais je suis d'accord avec vous, mais, quand j'ai deux, trois, quatre ATR ou autres organisations qui s'en vont dans le même pays puis qui dépensent de façon...

Mme Soucy : ...ce que je vous mentionnais.

Mme Vien : Bien, c'est ça qu'on travaille.

Mme Soucy : Exactement.

Mme Vien : Puis là, on s'entend, c'est là-dessus qu'on est.

Mme Soucy : Parfait. Alors, est-ce que vous êtes... parce qu'en fait quand je regarde, parce que, là, on n'a rien... Je sais, vous nous dites : Bon, je travaille sur ça. Mais il n'y a rien de concret de déposé, là, alors je ne peux pas juger de qu'est-ce que je n'ai pas. Puis moi, quand je regarde vos quatre orientations, je me pose la question si vous n'êtes pas en train d'aller à l'encontre des recommandations que vous a déposées l'Association québécoise de l'industrie touristique en novembre 2014, février 2015 ainsi que du rapport, déposé en 2011, présidé par M. Gilbert Rozon, du Comité de performance de l'industrie touristique, dont faisaient partie deux de vos collègues ministériels, M. Heurtel et M. Daoust. Alors, vous dites que vous êtes en train de réviser la structure, hein? Alors, vous allez réviser la structure pour qu'elle soit plus efficace, plus efficace, puis éradiquer... en tout cas, j'espère.

La question que je vais vous poser, c'est : Allez-vous éradiquer les dédoublements afin de répondre mieux aux besoins des gens d'affaires puis de l'ensemble du milieu touristique ou... en tout cas, en espérant que vous ne couperez pas dans les services et, par conséquent, bon, refiler la facture aux contribuables? Parce qu'il y a beaucoup de dédoublements. J'ai fait l'exercice en prenant la structure, puis on voit qu'il y a énormément de dédoublements, particulièrement avec la promotion dont vous parliez tantôt, hein? Des fois, deux, trois ATR s'en vont faire la promotion, puis il ne semble pas y avoir de plan de publicité, de marketing qui est cohérent à travers tous ces acteurs-là. Alors, allez-vous réviser la structure en tenant compte de ça, d'éviter les dédoublements dans les structures? Puis je vais vous donner un exemple, là, très, très concret. Une compagnie qui se doit d'être affiliée, là, je vous dirais, je prendrais comme exemple une entreprise de tourisme maritime... La compagnie qui se doit d'être affiliée, là, puis passer par tous ces ATR là, c'est difficile, là, je veux dire. Si on prend une compagnie comme... je dirais, on peut en nommer une, là, à Québec, là, AML, qui doit être affiliée à trois, quatre ATR pour arriver à aller jusqu'à votre ministère pour aller faire de la publicité à l'international, ça, ça en est, du dédoublement qui fait mal à l'industrie, puis ça... À un moment donné, vous dites vous-même : Il en manque, d'entrepreneurs pour investir dans l'industrie touristique. On ne les aide pas quand on a des dédoublements comme ça puis qu'on ne leur facilite pas la tâche.

• (11 heures) •

Alors, quand vous allez faire votre restructuration, assurez-vous que vous allez éviter... puis vous allez éviter les dédoublements, vous allez faire en sorte qu'il n'y en ait plus, de dédoublements. Puis allez-vous revoir peut-être le

nombre d'ATR au Québec? Parce que tantôt vous mentionniez que vous n'aviez pas de... bien, écoutez, vous n'aviez pas de levier, mais quand même vous les financez à la hauteur de 10 millions, vous les...

Mme Vien : ...

Mme Soucy : Oui, allez-y.

Mme Vien : Lesquelles ATR on devrait arrêter de financer? Dites-moi laquelle ATR je dois arrêter de financer.

Mme Soucy : Il y en a beaucoup.

Mme Vien : Dites-moi laquelle ATR je dois arrêter de financer. Laquelle ATR on doit arrêter de financer?

Mme Soucy : C'est votre job. Oui, mais c'est vous qui êtes ministre. Mais c'est vous qui êtes ministre, c'est vous qui êtes au gouvernement.

Mme Vien : Mais j'assume mes...

Le Président (M. St-Denis) : Juste un instant! Juste un instant, s'il vous plaît! On va éviter les échanges directs comme ça, s'il vous plaît. Posez votre question...

Une voix : ...

Le Président (M. St-Denis) : Non. Mais juste un instant, Mme la ministre. Posez votre question, précisez-la, et Mme la ministre va y répondre. Ça va éviter, là, de... Merci. Allez-y, Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

Mme Soucy : Bien, vous dites que tout est inclus dans votre vision. Est-ce que ça inclut également les ATR?

Mme Vien : Les ATR, je vous le répète, ce sont des organisations privées.

Une voix : ...

Mme Vien : Non, mais, je veux dire, je ne peux pas les couper, je n'ai pas ce pouvoir légal là. Ce que je peux penser faire, c'est de dire : Si on... Je vais vous donner un exemple bien concret, vous allez comprendre.

D'abord, première des choses, je vais vous dire qu'on est exactement au même endroit et que vous tirez les mêmes conclusions puis les mêmes enseignements de ce qui se passe actuellement sur le terrain, et c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de me lancer dans ce gigantesque chantier de révision du modèle d'affaires et de gouvernance. Prenez un exemple d'une ATR qui décide d'aller faire une promotion en France. J'ai une autre ATR qui décide de faire la même affaire; j'ai une autre ATR qui décide de faire la même affaire. Nous n'avons pas cette information-là, au central, qui ferait en sorte que, si l'entité que je veux mettre en place disait : Bien là, j'ai cinq ATR, là, qui veulent aller en France, si ça ne vous dérange pas, on va faire une action concertée, on va se mettre ensemble, on va mettre nos sous ensemble, puis on va en faire un, puis on va avoir un message... C'est ça que vous me dites puis c'est exactement ce qu'on va faire.

Mme Soucy : Avoir un plan de marketing unifié.

Mme Vien : C'est exactement ce que m'a demandé l'industrie, c'est exactement ce à quoi on s'affaire actuellement. M. le Président, est-ce que j'ai encore deux, trois petites secondes? Parce que la députée m'a parlé de l'Association québécoise de l'industrie touristique.

Une voix : ...

Mme Vien : Oui? O.K.

Le Président (M. St-Denis) : Bien, si ça répond à sa question...

Des voix : ...

Le Président (M. St-Denis) : Un instant, s'il vous plaît!

Des voix : ...

Le Président (M. St-Denis) : Un instant, s'il vous plaît! Si ça répond à sa question, c'est correct, ça va dans son temps, mais, si c'est autre chose, d'autres compléments d'information, ça passera sur le temps de la partie gouvernementale. Ça va?

Mme Vien : ...il reste encore du temps, Mme la députée...

Le Président (M. St-Denis) : Il reste encore 6 min 30 s.

Mme Vien : ...sinon, les collègues sont gentlemen, ils vont me laisser du temps.

Vous savez, tantôt j'ai dit qu'on avait rencontré 100 ou 120 personnes de l'ensemble de l'industrie après que je leur eus demandé... je leur ai demandé, pardon, de me dire c'était quoi, leurs constats sur l'industrie touristique? Ils me disent... Là, c'est un texte ici que j'ai de l'ATR associée, ça, c'est l'association de toutes les ATR, des ATS, donc les associations touristiques sectorielles, et l'Association québécoise de l'industrie touristique. Ils disent ceci : «À titre de leaders de cette industrie, nous unissons nos voix afin de soutenir cette affirmation et nous nous engageons à participer activement à sa relance. Notre démarche s'inscrit avec conviction dans le chantier de révision du modèle d'affaires et de gouvernance de l'industrie mené avec leadership par la ministre du Tourisme — puis ils donnent mon nom. Le chantier de révision entreprise en septembre par la ministre du Tourisme répond à une demande de longue date de l'industrie et, à plus forte raison, de ses entrepreneurs — on va mettre l'entrepreneur au coeur de notre action, ça, c'est important — convaincus de pouvoir faire mieux et plus. Il s'agit d'un exercice complexe qui ne se fait pas sans heurt mais qui exige beaucoup d'humilité. Nous saluons le courage avec lequel est mené cet important dossier et le rôle donné à la consultation.»

Alors, je ne travaille pas seule ni en vase clos dans ce dossier-là, je le fais avec l'ensemble de l'industrie. Il n'y a qu'une seule façon pour que ça fonctionne, c'est que tout le monde comprenne le même message en même temps et qu'on l'applique tout le monde ensemble. Sinon, ce sera caduc. Et ça, je suis contente de voir que ce matin vous et moi, nous soyons sur la même longueur d'onde à ce niveau-là : le produit, mieux s'arrimer sur l'international puis remettre l'entrepreneur au coeur de nos actions. Les structures, c'est bien beau, mais on va remettre le monde au... Ceux qui mettent l'argent, là, de leurs poches sur la table, là, c'est eux autres qu'on va mettre au coeur de notre action.

Mme Soucy : Alors, je suis contente de l'entendre...

Le Président (M. St-Denis) : Alors, Mme la députée de Saint-Hyacinthe, on va reprendre sur votre temps.

Mme Soucy : Parfait. Alors, pour revenir, là, à vos orientations que vous avez mises, vos quatre orientations, je reviens dans le budget, là, des fonds spéciaux dont je vous parlais tantôt. On constate, là, les dépenses baissent de 14,3 millions. Alors, où est-ce que vous allez le prendre, l'argent? Parce qu'à un moment donné vous coupez, là. Vous coupez en ce moment, là, 8,5 millions par la non-réurrence puis 5,8 millions par mesure d'économie de votre gouvernement. J'ai de la misère à comprendre comment vous allez y arriver. Je veux dire, vous coupez puis vous n'êtes pas capable de me dire où vous allez couper. Si vous ne coupez pas dans les structures, parce qu'à l'heure actuelle vous voulez le faire, mais à l'heure actuelle il n'y a rien de concret, vous allez couper où? Pas dans la promotion, pas dans le marketing. Ça n'a pas de bon sens.

Alors, je veux savoir où exactement vous allez le prendre, votre 14,3 millions.

Mme Vien : M. le Président, je ne pense pas avoir beaucoup ambitionné sur cette possibilité. Est-ce que la députée accepterait que le sous-ministre puisse donner un élément d'éclairage?

Le Président (M. St-Denis) : Ça prend le consentement.

Des voix : Consentement.

Le Président (M. St-Denis) : Consentement. Alors, juste vouloir vous identifier et donner votre fonction.

M. Croteau (Marc) : M. le Président, effectivement...

Le Président (M. St-Denis) : Juste vous identifier d'abord et donner votre fonction.

M. Croteau (Marc) : Oui. Marc Croteau, sous-ministre, ministère du Tourisme.

En gros, M. le Président, la réponse à Mme la députée, la variation des dépenses s'explique principalement par des mesures d'économie qui ont été mises en place, comme a été soulevé le 5,8 millions de dollars, mais le grand de la différence dans sa question, c'est le déboursement des engagements des années antérieures, qui était de 8,5 millions de dollars. Ils ont été effectivement comptabilisés et payés. Donc, c'est des engagements qui étaient antérieurs qui ont été payés. Donc, ce n'est pas des dépenses de l'année passée. Donc, on ne peut pas comparer comme ça année sur année.

Mme Soucy : Bien, c'est la non-réurrence des dépenses réalisées en 2014-2015, le 8,5 millions.

M. Croteau (Marc) : Effectivement, mais qui étaient des engagements précédents.

Mme Soucy : Mais qui étaient... habituellement, qui étaient récurrents. Je veux dire, habituellement, vous les...

M. Croteau (Marc) : Pas nécessairement. Ce n'est pas nécessairement les dépenses de programmes.

Mme Soucy : Alors, pouvez-vous juste me donner des exemples du 8,5 millions, là, de non-réurrence? Ces dépenses-là, elles venaient d'où? Vous les donniez à qui? Si ce n'est pas dans un programme, c'est à qui que vous les...

M. Croteau (Marc) : Ça peut être, par exemple, à l'intérieur du programme de soutien festivals événements, où il y a un événement qui est unique qui ne se répète pas à chaque année ou ça peut chevaucher deux années budgétaires. Donc, à ce moment-là, c'est un engagement, ça, qui est reporté mais qui n'est pas récurrent parce que c'est un événement unique.

Prenons, par exemple, une coupe du monde qui se tient une fois ici ou un événement de cette nature-là. Donc là, vous avez, à ce moment-là, des engagements qui sont reportés.

Une voix : L'année d'après, ça ne revient pas.

Mme Soucy : Mais c'est dans le soutien aux événements.

M. Croteau (Marc) : Ah! ça peut être associé aux événements, ça peut être aussi au niveau de certains programmes de soutien au développement du produit aussi.

Mme Vien : Vous permettez? Pour vous donner un exemple, au niveau du programme festivals et événements, de mémoire, il y a quatre ou cinq volets, il y a un ou deux volets qui concernent des événements spéciaux, ponctuels qui arrivent une fois, et là il y a un montant qui y est attribué et qui ne revient pas l'année d'après. Souvent, ça peut être sur deux années financières.

Nous, au gouvernement du Québec, on a une année financière qui commence en avril, qui se termine au mois de mars, mais, au moment où on verse la subvention, ça ne correspond pas nécessairement à l'année où ça a été décidé d'être versé. Je ne sais pas si vous me suivez.

Mme Soucy : ...mais on s'entend pour dire que c'est quand même dans... les coupures sont quand même reliées à une enveloppe d'événements, de soutien...

Mme Vien : Bien non, madame. Je vous réexplique. Mais ce n'est pas coupé, c'est de l'argent qui est dédié à l'enveloppe festivals et événements. Dans ce cas-ci, il y a un événement qui se produit, on a un volet pour eux. L'enveloppe demeure la même, ça ne change pas.

Mme Soucy : En tout cas, je vais vérifier, mais ce n'est pas ce que je vois, là, dans le plan annuel de gestion des dépenses.

Mme Vien : ...l'étude des crédits, quand on regarde au livre des crédits, ce que nous avons tenté de vous expliquer tout à l'heure, c'est que la baisse s'explique avec des mesures d'économie, comme dit le sous-ministre, qui touchent des mesures de salaire, de masse salariale, de l'argent dédié au fonctionnement, par exemple, aussi au niveau des BDQ qui ont vécu un changement. Alors, ça s'explique essentiellement de cette façon-là.

Mme Soucy : Je sais que vous voulez prendre votre temps, et tout, mais le milieu est inquiet, hein? Je pense que vous avez...

Mme Vien : ...

• (11 h 10) •

Mme Soucy : Ah! il est très enthousiaste, mais il est très inquiet, puisqu'ils viennent à nos bureaux de circonscription. Alors, ils ne défileraient pas, hein, les uns après les autres s'il n'y avait pas une inquiétude existante.

Alors, pourriez-vous nous dire, là, aux partis d'opposition, moi et mes collègues, une date approximative, un mois approximatif où est-ce que vous allez, là, déposer un plan concret, là, qui pourrait inclure les différentes étapes que vous allez franchir, les aspects financiers, un plan de marketing qui est déficient en ce moment, alors, un plan de marketing global dont les actions seraient mesurables, là, pour augmenter particulièrement le nombre de touristes internationaux? Vous avez un plan. Je veux dire, vous êtes en train de faire des restructurations, alors, évidemment, j'espère que vous avez un plan. Alors, le plan pour augmenter le nombre de touristes internationaux...

Le Président (M. St-Denis) : Alors, juste vous aviser que pour votre réponse il vous reste 45 secondes.

Mme Vien : Mme la députée, je vous ai dit tantôt qu'on avait le plan de l'industrie touristique qui a été mis en place en 2012, cosigné par l'ensemble de l'industrie touristique, qui doit nous amener jusqu'en 2020...

Mme Soucy : ...

Mme Vien : ... — mais je vais vous répondre, si ça ne vous fait rien — jusqu'en 2020. Là-dedans, ce qui est compris : 7 milliards de plus en recettes qui va arriver en 2020, 7 millions de plus de visiteurs d'ici 2020 puis 50 000 nouvelles jobs.

Ça, c'est le plan qu'on a, puis, pour le faire bien atterrir, on a besoin de recentrer un peu la machine pour bien s'aligner sur cet objectif-là. La machine qu'on recentre, c'est le modèle de gouvernance et le modèle d'affaires qu'on est en train de revoir. Et, l'inquiétude dont vous parlez, moi, je ne la sens pas. Ce que je sens, c'est de l'enthousiasme, et ça vient de l'AQIT, ça vient des ATR, ça vient des ATS, ça vient d'un paquet de monde de l'industrie touristique.

Le Président (M. St-Denis) : Alors, merci, Mme la ministre. Merci, Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

Mme Soucy : ...

Le Président (M. St-Denis) : Non, c'est terminé. Je m'excuse.

Mme Soucy : ...pour des difficultés qui nous vont dans la circonscription de Saint-Hyacinthe pour le tourisme d'affaires, alors c'est est...

Le Président (M. St-Denis) : Alors, je vous remercie, Mme la députée.

Une voix : ...

Le Président (M. St-Denis) : C'est ça. C'est correct. Alors, je reconnais maintenant un membre du parti du gouvernement pour le prochain 18 minutes. Je reconnais M. le député de Maskinongé.

Une voix : Pontiac.

Le Président (M. St-Denis) : Alors, Pontiac. Merci.

M. Fortin (Pontiac) : Merci, M. le Président. C'est un plaisir de vous retrouver dans cette chaise, qui vous va si bien. J'en profite pour saluer mes collègues de l'opposition, mes collègues du député ministériel, vous, Mme la ministre, toute votre équipe et M. le sous-ministre, mon maire, le maire de l'ancienne ville d'Aylmer, que j'apprécie toujours.

Vous le savez, bien on est ici évidemment pour parler de tourisme, mais il n'y a pas de tourisme sans hébergement, et ça, ça prend plusieurs formes, l'hébergement, au Québec. Souvent, on parle de l'hébergement traditionnel, les grands hôtels, qu'on connaît tous. Il y a des auberges que c'est... évidemment offrent un milieu très différent, un milieu beaucoup plus relaxant. Il y a des chalets, il y a des pourvoiries, il y a toutes sortes d'hébergements. Et, au Québec, on est chanceux, on a une industrie qui est très bien développée à ce niveau-là, qui en a vraiment pour tous les goûts et qui est établie, évidemment, dans toutes les régions du Québec, et ma région, l'Outaouais, n'est pas différente à ce niveau-là. On a une très belle offre d'hébergement touristique. Et d'ailleurs je me permets, Mme la ministre... La députée de Saint-Hyacinthe a parlé, un peu plus tôt, de la question du déficit touristique. L'Outaouais, de par sa proximité avec l'Ontario, évidemment peut être un atout pour aider à combler ce déficit touristique là, mais ça, vous le savez très bien, et je sais que vous êtes très au fait de ce dossier-là.

Et donc, quand on parle de l'hébergement touristique en Outaouais, on parle évidemment de certains projets qui sont très en vue, je pense au Château Montebello, je pense à des endroits comme le Lac-Leamy, des choses comme ça. Et évidemment dans Pontiac, dans mon comté, il y a également de l'hébergement traditionnel, on pense à ce que M. le sous-ministre va peut-être reconnaître comme le Château Cartier, qui est aujourd'hui le DoubleTree, mais, dans des endroits plus ruraux, à Fort-Coulonge, il y a toute une offre touristique qui est en train de se développer autour de l'Auberge Spruceholme, qui fait un investissement incomparable dans la région en ce moment. Il y a des modèles plus hybrides qu'on peut retrouver à Bristol, où il y a un hébergement traditionnel et également des chalets saisonniers. Il y a des pourvoiries qui sont bien développées. Pour ceux qui aiment la chasse et la pêche, ils seront choyés dans notre coin.

Et donc ce sont tous des exemples d'hébergement hors pair qu'on peut retrouver dans la belle région de l'Outaouais et des gens qui, au fil des ans, ont fait les investissements nécessaires pour bien développer leur industrie et s'assurer qu'on a une qualité d'établissement qui est ce à quoi les clients, les consommateurs, les visiteurs s'attendent. Et, si on a cette qualité-là d'établissement, c'est, entre autres, grâce au système de classification qu'on connaît bien, et que les clients apprécient, et que tous les aubergistes, tous les grands hôtels ont évidemment bien en vue pour que les clients sachent à quoi s'attendre lorsqu'ils mettent pied dans un hôtel, lorsqu'ils appellent un hôtel pour faire une réservation. Je pense, par exemple, au Spruceholme, où on peut avoir une classification de quatre étoiles et de quatre soleils pour la partie qui est également un gîte. Et ça, c'est un système qui est obligatoire mais qui est facile à comprendre pour les clients lorsqu'ils se présentent ou lorsqu'ils appellent. Comme on disait, ils savent exactement à quel genre d'hébergement ils vont retrouver grâce à ce système de classification là.

Mais, au cours des dernières années, évidemment il y a une nouvelle tendance qui se développe, il y a une nouvelle façon de chercher de l'hébergement, et ça, c'est toute la question... et je vois mon collègue député sur sa tablette, toute la question des gens qui vont trouver de l'hébergement grâce à des sites Web. Et souvent l'hébergement qu'on peut y trouver, ça peut être de l'hébergement qui n'est pas traditionnel et qui concerne la location d'unités d'hébergement. Et donc nous, on le sait, en tant que députés, nous, on le sait. Les députés ici, les députés en face rencontrent également les associations hôtelières, rencontrent les hôtels dans leurs comtés, ils savent qu'ils ont des préoccupations par rapport à toute cette question de l'utilisation du Web pour la publicité. Et donc, eux, ce qu'ils nous disent, c'est qu'ils considèrent ça comme étant un peu une concurrence déloyale parce que les gens qui louent leurs maisons, leurs chalets, etc., n'ont

pas nécessairement le système de classification, ils ne perçoivent pas nécessairement les taxes qui sont appropriées au niveau de la TVQ, de la TPS, de la taxe sur l'hébergement.

Alors, ce que j'aimerais savoir, Mme la ministre, c'est, par rapport à toute cette nouvelle dynamique qui se dessine, quelles sont vos impressions et vos intentions dans ce dossier-là. Et où en êtes-vous rendus exactement dans le dossier de l'hébergement qu'on peut qualifier d'illégal.

• (11 h 20) •

Mme Vien : Bien, merci beaucoup, M. le Président. Effectivement, c'est un dossier qui est hautement préoccupant. Il est hautement préoccupant parce qu'on n'a pas l'impression que tous les joueurs jouent selon les mêmes règlements puis sur la même patinoire, là. Ça fait qu'effectivement c'est quelque chose qui nous occupe grandement ici, au ministère, et c'est la raison pour laquelle tout à l'heure j'ai pris la peine de mentionner que, dans la révision du modèle d'affaires et de gouvernance au Québec, il n'y pas seulement que le financement du produit ou comment on va le financer puis la promotion à l'extérieur du Québec, comment dorénavant on va adresser cet enjeu-là, il y a aussi toute la question de l'hébergement illégal.

Je pense qu'on ne peut pas ignorer la situation, on ne peut pas faire à semblant qu'elle n'existe pas. Tout le monde est bien au courant de cette situation-là, qui dérange au plus haut point, disons-le, nos partenaires que sont les hôteliers au Québec, qui, eux, sont franchement dédiés, et qui respectent la loi, et qui prélèvent les droits et les taxes nécessaires. Il faut dire que ces gens-là s'astreignent à respecter quelque chose comme 70 lois et règlements au Québec. Alors, c'est contraignant, disons-le, c'est astreignant aussi. Alors, on peut comprendre que ces hôteliers-là soient un peu mal à l'aise de voir qu'il existe une espèce de système en parallèle, au Québec. Certaines fois, sans doute, ce n'est pas par mauvaise foi, là, les gens ont un appartement, un chalet ou quoi que ce soit et puis y vont tout de go puis ils ne se posent pas trop de questions, mais il faut effectivement faire en sorte que dorénavant ce ne soit plus possible, ces choses-là.

Alors, actuellement, au Québec il y a un hébergement qui est sécuritaire qui fait la réputation du Québec, qui est un gage de qualité, et ça, je pense, comme ministre du Tourisme, il est de mon devoir de faire en sorte qu'effectivement ça continue dans cette lignée-là. Et, quand on parle de réputation du Québec, là, c'est... Vous savez, une réputation, c'est long à ourler, hein, c'est long, mais ce n'est pas très, très, très long à défaire, alors on ne peut pas se permettre d'avoir une mauvaise réputation à ce niveau-là. Et bien sûr, bien, mon rôle à moi, c'est de m'assurer que les gens respectent bien la loi à ce niveau-là. Dans le cas qui nous occupe ici, c'est le respect des lois sur les établissements d'hébergement touristique.

Vous avez raison de souligner que, pour, au Québec, avoir le droit d'opérer un hébergement, que ce soit un hôtel ou une résidence secondaire, ou des trucs comme ça, bien il y a un certain nombre d'éléments que vous devez aller chercher : on parle de l'attestation de classification, qui demande aux propriétaires de fournir une assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions de dollars — alors, ça, on comprend à sa face même qu'est-ce que ça signifie, qu'est-ce que ça veut dire et pourquoi c'est mis en place; également un certificat de conformité au règlement municipal de zonage — évidemment, si on loue un chalet, une maison ou quoi que ce soit, il faut s'assurer que, dans le quartier où on est, dans l'emplacement où on est situé, on puisse effectivement le faire et que ça ne contrevient pas à une réglementation municipale; un titre de propriété ou un bail de location; également les frais de classification. Ça signifie que bien sûr... C'est la CITQ, sauf erreur, hein, qui s'occupe... la corporation des...

(Consultation)

Mme Vien : La Corporation de l'industrie touristique du Québec, qui est un mandataire du ministère du Tourisme et qui s'occupe effectivement de faire la tournée puis de classer les hébergements et leur donner le nombre d'étoiles — alors que, les gîtes, ce sont des soleils — nécessaires, et on doit s'assurer, bien entendu, que le propriétaire ait payé cette classification.

Il faut distinguer deux choses au niveau de l'hébergement illégal. Les plateformes collaboratives telles qu'on les connaît maintenant, c'est un nouveau joueur, hein, c'est quelque chose qu'on ne voyait pas nécessairement avant, je pense que c'est quelque chose qui est là pour rester, et il va falloir aussi l'envisager comme c'est. C'est là, ça existe, et je pense que ça va continuer probablement à se développer. Ce n'est pas ça qui est illégal. Ce qui n'est pas permis, c'est que certaines personnes s'annoncent là-dessus et annoncent un produit qui, lui, ne répond pas à notre réglementation. C'est ça, le problème. C'est tout simplement ça, le problème. Alors, comment nous, on fait en sorte effectivement que tous ces gens qui s'affichent sur ces plateformes collaboratives là, effectivement, ils puissent avoir les documents nécessaires pour opérer? Alors, je pense que c'était important de faire cette rectification-là. Dans l'ensemble de la révision du modèle d'affaires et de gouvernance, il y aura un pan important sur l'hébergement illégal. Sans aucun doute, ça m'amènera, moi, à déposer une pièce législative avec des modifications législatives. Je ferai attention, M. le Président, pour ne pas non plus y aller avec un outrage au Parlement, mais très certainement que nous devons faire en sorte d'amender un certain nombre d'éléments sur la Loi des établissements d'hébergement touristique notamment en venant clarifier un certain nombre de concepts à l'intérieur de cette loi-là.

Alors, voilà, M. le député, ça fait le tour de là où on en est au niveau de l'hébergement illégal au Québec. Donc, une pièce législative qui va, dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, être déposée, et tout ça s'inscrit à l'intérieur de la révision du modèle d'affaires et de gouvernance, et qui devrait venir en application, si tout va comme on l'imagine, peut-être aux alentours de 2016, dans l'année 2016, pour que tout le monde ait le temps de se conformer, etc., et de faire bien atterrir ce projet de loi là. Comme je le disais tout à l'heure, on va revoir les responsabilités de la ministre, on va ajuster le cadre réglementaire en matière de sanctions, définir certaines notions, comme la notion d'occasionnels, par exemple. Ça, tu sais, c'est un terme à l'intérieur de la loi qui est flou. Certaines personnes ont peut-être de la difficulté à s'y retrouver à l'intérieur de ça, alors on va venir clarifier un certain nombre de choses, voilà, et tenir

compte aussi, comme je le disais tout à l'heure, de ces nouvelles tendances qui émergent, et qui sont là, et qu'on ne peut pas ignorer, parce qu'elles sont là pour rester, et très certainement que ça va continuer à se développer. C'est ce qu'il y a à l'intérieur de ces plateformes-là, qui demandent une attention particulière et de rectifier le tir au niveau de l'hébergement.

Le Président (M. St-Denis) : Alors, merci, Mme la ministre. Alors, pour la poursuite de ce bloc, je reconnaîtrais maintenant le député de Champlain.

M. Auger : Bien, merci, M. le Président. Il reste combien de temps, exactement?

Le Président (M. St-Denis) : Il vous reste 5 min 10 s.

M. Auger : Est-ce qu'on pourrait cumuler avec le dernier bloc? Parce que je commencerais et je... pour revenir plus tard, si c'est possible, là.

Le Président (M. St-Denis) : Il n'y a pas de problème. M. le député de Bertrand, est-ce que vous êtes prêt à votre bloc?

M. Cousineau : Je n'ai pas de problème avec ça.

Le Président (M. St-Denis) : Pas de problème avec ça? Alors, la parole est à vous, M. le député de Bertrand.

M. Cousineau : Oui. Alors, on a eu l'occasion de discuter souvent, Mme la ministre. Pour moi, les régions, puis pour vous aussi, parce que vous êtes d'une région, c'est très important.

On regarde ce qui se passe présentement à travers le Québec, il y a évidemment, dans les grands centres, les grands événements. On l'a vu avec le rapport KPMG, là, déposé, commandé par le REMI. Les retombées économiques de ces grands événements, ce n'est pas à discuter, là. C'est vraiment extrêmement intéressant de voir tout le rayonnement des grands événements pour des villes comme Montréal, la région de l'Outaouais, puis Québec, et puis Trois-Rivières, mais les régions, c'est très important. Puis, on a eu l'occasion d'en discuter ensemble, dans beaucoup de régions au Québec, il y a énormément de petits festivals, de petits événements qui amènent beaucoup d'effervescence, et puis qui solidifient le milieu, puis qui permettent aux gens des autres régions de voyager un petit peu. Le défi, il est très grand : Comment concilier tout ça, là? Tu sais, dans les mois à venir, dans les années à venir, comment est-ce qu'on concilie tout ça? Comment est-ce qu'on fait pour trouver la bonne recette pour aider l'ensemble des régions puis les petits festivals, les petits événements et puis, en même temps, renforcer les grands événements au Québec, qui sont des vitrines pour le Québec?

Si je vais un petit peu plus pointu, en 2012, Raymond Bachand, lorsqu'il était ministre des Finances, prévoyait autour de 17,5 millions de dollars pour les grands événements, d'accord, pour l'enveloppe des événements. On est encore à 14,5 millions, là, ou 15 millions, c'est à peu près le même montant que...

Une voix :

M. Cousineau : Pardon?

Une voix : ...

M. Cousineau : Oui. C'est à peu près le même montant que l'année dernière. Et puis est-ce que vous voyez, dans les prochains mois, les prochaines années, une amélioration de tout ça, et puis est-ce qu'on va tendre vers ce 17,5 millions que prévoyait Raymond Bachand, d'une part? Et puis comment faire, comment faire aussi, Mme la ministre... puis ça, j'aime ça discuter de ça avec vous parce qu'on s'en est parlé, comment faire pour aider les petits événements en région, qui amènent des retombées économiques extrêmement intéressantes — ce n'est pas négligeable — et puis pour les empêcher de mourir? Parce que, là, l'été qui vient, ça va être difficile pour beaucoup, beaucoup, beaucoup de régions.

Mme Vien : Je reconnais bien la sensibilité du député de région que vous êtes, que je suis, que plusieurs d'entre nous sommes. C'est effectivement un défi de tous les jours. Première des choses, on va continuer, vous et moi, à discuter de ce sujet-là parce qu'effectivement il faut trouver des solutions. La question... Puis moi, je vais vous en poser une, question, avant de l'oublier, puis vous pourrez peut-être me préciser votre pensée, mais, quand vous dites...

M. Cousineau : Ou on peut changer de place.

Mme Vien : Non, pas tout de suite. Quand vous me dites : Il faut renforcer les grands événements, j'aimerais ça que vous me disiez ce que vous entendez par là.

Mais je vais d'abord vous répondre. C'est pour ça, M. le député, que je veux financer le produit. Le produit, là, c'est les événements, c'est les festivals, c'est les attraits touristiques, c'est un paquet de choses au Québec. Et les festivals et événements font partie du produit. Alors, quand je dis que je dois trouver des moyens financiers pour mieux financer le produit, c'est de ça aussi dont je parle, et ce sont aussi ces stratégies qui sont à l'intérieur du Plan de développement de l'industrie touristique qu'on doit financer.

On va dire les choses telles qu'elles sont, là. J'ai des stratégies actuellement, à l'intérieur du PDIT, que je ne finance pas parce que je n'ai pas l'argent — c'est aussi simple que ça — puis qu'on doit trouver des sous pour financer ces stratégies-là. On est pourvus pour la Stratégie maritime, pour la stratégie du Plan Nord, etc., mais il y a des stratégies au Québec pour lesquelles on n'a pas de deniers actuellement et qu'il faut en trouver, puis les festivals et événements font... on a une enveloppe, mais il faut repenser les festivals et événements, puis c'est pour ça que je suis attablée avec le modèle d'affaires puis que j'ai entré également les festivals et événements. C'est la même chose pour le tourisme d'affaires.

La question qu'il faut se poser, M. le député — je fais ça court, je sais, je parle beaucoup : Mais qu'est-ce qui est touristique? C'est aussi une question qu'on doit se poser quand on vient pour financer... Moi, je suis au ministère du Tourisme, hein? Quand je finance un événement ou un festival, je dois me poser la question, puis le Vérificateur général me le demande de me la poser, là : Est-ce que tu finances des événements qui sont touristiques? On va se le dire : pas toujours.

Le Président (M. St-Denis) : Mme la ministre...

Mme Vien : Mais on finance aussi des organisations qui font de l'animation du milieu. Et on essaie de trouver une solution, je vous le dis. Je vous réponds, là.

M. Cousineau : Oui, mais ce n'est pas nécessairement en silo, ça peut transversal. Un événement culturel peut devenir extrêmement touristique, d'accord, parce qu'il attire des gens d'un petit peu partout.

Mme Vien : Oui, mais on essaie de trouver une solution pour les petits événements.

• (11 h 30) •

M. Cousineau : Oui. Là-dessus, je suis content de vous entendre. Moi, je suis tout à fait d'accord que les grands pôles, comme Québec, Montréal, et puis la région de l'Outaouais, puis Trois-Rivières, ça soit les vitrines à l'international, qu'on mette de l'argent et puis qu'on soutienne les événements pour attirer les gens de l'international chez nous. C'est comme une première porte, mais, parallèlement à ça, il ne faut pas oublier qu'il y a une mouvance au niveau des régions et puis que les gens circulent d'une région à l'autre pour aller dans des événements. Donc, ce n'est pas facile de trouver la recette gagnante mais... Puis, par la suite, les gens qui viennent de l'extérieur à Montréal, dans les grands événements, puis dans les centres que je vous ai mentionnés, ces gens-là reviendront une deuxième fois, une troisième fois dans les années futures pour aller en région. Ça, je suis tout à fait d'accord avec vous.

On parlait tantôt — vous m'avez posé une question, là — concernant les événements, là, hein? Prenez juste l'exemple... Je vais vous répondre avec l'exemple de Rockfest, le Rockfest de Montebello. C'est un événement qui performe. Selon l'ensemble des critères, c'est un...

Mme Vien : Il n'y a pas de doute.

M. Cousineau : C'est un événement qui est subventionné à 65 000 \$ qui devrait recevoir 200 000 \$, 300 000 \$ de subvention. Par contre, il y a d'autres événements qui performent moins, et puis on se demande pourquoi qu'ils continuent, eux autres, à être subventionnés à un fort montant, alors que ça pourrait être revu au niveau de l'ensemble des événements pour permettre à un événement qui fonctionne très, très, très bien d'aller encore plus loin. Sûrement que ça répond à votre question, là.

Mme Vien : Oui. Mais je veux vous dire que nous, au niveau des festivals et événements, on avait une recommandation du Vérificateur général et qu'on a effectivement appuyé des critères de performance. Je ne les ai pas en tête, là, peut-être que mes collaborateurs pourraient me les glisser. Il y avait la touristicité, l'achalandage, les retombées, etc., le rayonnement à l'international. Bon, c'est-u ça?

Une voix : ...

Mme Vien : Ça ressemble à ça. Et le Vérificateur général, donc, nous a fait un avis à ce niveau-là, et on a mis en place ces mesures-là, ces critères de performance là, M. le député de Bertrand, et ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a des festivals qui se sont vus exclus, il y a des festivals aussi qui se sont vu diminuer leurs subventions et qu'aucun nouveau festival n'est admis dans le programme actuellement et aucun ne voit sa subvention augmenter. Pourquoi? Parce qu'on est dans une période qui est difficile mais aussi parce que je suis dans une période où je suis en train de revoir le programme de festivals et événements. Alors, tout le monde est au statu quo, sauf que, si effectivement vous n'êtes pas performants, vous ne répondez pas à des critères de performance, vous encourez effectivement d'être diminués au niveau du financement.

M. Cousineau : À la page 127 dans les documents du budget, là, au niveau du Fonds de partenariat touristique, lorsqu'on regarde «Autres revenus», on a 81 735 000 \$ en 2015-2016. Nous avions, en 2014-2015, 84 181 000 \$. Il y a un différentiel d'à peu près 2,5 millions ici, encore. Alors, dans la ventilation des «Autres revenus», ce que nous avons demandé dans les questions de l'opposition officielle, on a la ventilation ici que vous nous avez donnée pour le 81 735 000 \$, d'accord : taxe d'hébergement, taxe de vente du Québec, programme de signalisation touristique, remboursement de fonds de développement nordique, activités de partenariat, vente de biens et services touristiques. Alors, ça totalise des revenus de 81 735 000 \$, versus un 84 181 000 \$ de l'année dernière.

Le différentiel, là, c'est lequel des postes a été coupé? Là, on anticipe moins de revenus, il y a eu des coupures au niveau des dépenses, mais, au niveau du revenu, là, vous anticipez moins de revenu pour l'année qui vient?

Mme Vien : On m'indique ici comme information... Puis, si vous voulez, M. Croteau pourra répondre, parce que c'est toujours un peu technique, tout ça, mais on me dit qu'il y a des données qui ne sont pas encore totalement finalisées de calculer au niveau de la terminaison de l'année, là. Je ne sais pas si, M. Croteau, vous voulez amener un élément d'éclairage.

M. Croteau (Marc) : Oui, absolument, M. le Président, puis ça va peut-être compléter aussi la question de la députée de Saint-Hyacinthe qui a été posée tantôt.

Effectivement, le ministère du Tourisme, le financement de ses opérations se fait à l'intérieur d'un fonds, il ne se fait pas seulement qu'à partir des crédits qui sont octroyés. Le moment où les crédits sont octroyés, ils sont transférés dans le fonds. Inclus dans ce fonds-là, on retrouve qu'est-ce que vous avez dit tantôt, M. le député, des revenus qui proviennent de taxe sur l'hébergement, des revenus qui proviennent de... entre autres, le programme de signalisation, les engagements reportés, qui sont aussi reportés, et aussi les revenus qui nous viennent de nos partenaires lorsqu'on fait des campagnes de promotion. Le ministère du Tourisme ne fait aucune promotion hors Québec sans partenaire. Donc, au moment où on publie les livres dans les crédits, on n'a pas finalisé les campagnes 2015-2016, on est en train d'ailleurs de faire du recrutement auprès des partenaires que sont les ATR, les ATS, et à ce moment-là il y a des revenus qui vont être additionnés.

Bon an, mal an, ça oscille aux environs de 2 millions de dollars, 2,5 millions qui proviennent des partenaires, donc il n'y a pas de coupure à ce niveau-là. Et, quand on sera assis ici l'année prochaine pour défendre les crédits, on aura la même question, parce qu'on risque d'avoir cette année environ 10 millions de dollars d'engagements reportés qui feraient en sorte que les dépenses de l'année prochaine, quand on va comparer les crédits avec le 133 millions de cette année, risquent d'être aux environs de 149 millions de dollars.

M. Cousineau : ...M. Croteau. Au niveau des ententes de partenariat touristique, là, ce qu'on appelle les EPRT, ça, ça disparaît, ça? Ça s'en va où?

Mme Vien : Ça ne s'en va nulle part.

M. Cousineau : Ça ne s'en va nulle part?

Mme Vien : C'était un budget qui était prévu pour des ententes de partenariat touristique, c'était d'une durée de trois ans, ça a pris fin au 31 mars, les ATR qui effectivement sont au dossier, parce que ce ne sont pas toutes les ATR qui avaient des EPRT. Je pense, c'était sur une base volontaire, de mémoire.

M. Cousineau : ...à 3 millions de dollars.

Mme Vien : À peu près.

M. Cousineau : Mais, selon les gens qui sont au niveau des ATR, ça génère 34 fois le montant qu'on met. Pour le développement touristique régional, est-ce que c'est une sage décision?

Mme Vien : Oui, parce que, dans le modèle d'affaires et de gouvernance que nous sommes en train de revoir, nous sommes dans une période de transition, et, s'il devait y avoir une autre mouture des EPRT, n'ayez crainte, ça va réapparaître mais peut-être sous une autre forme, notamment que le ministère ait son mot à dire sur les choix qui sont faits en région, puisque c'est beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent.

M. Cousineau : Oui. Tantôt, Mme la ministre, bon, j'ai bien compris votre...

Mme Vien : Mais le programme prenait fin, là, tout le monde était au courant de ça, là, personne ne tombait des nues, là.

M. Cousineau : Non, non, mais ça se reconduit, un programme. Mais, écoutez, votre explication me...

Mme Vien : Oui. Mais on est dans une révision, là, tu sais, ça fait que je profite du moment pour réfléchir à toutes ces questions-là.

M. Cousineau : Absolument. Écoutez, je ne conteste pas votre réponse. Au niveau des ATR, c'est sûr que, lorsqu'on voit ce programme-là, les ententes de partenariat qui... ça disparaît, bon, et puis peut-être — je dis bien «peut-être» — une centralisation de la taxe sur les nuitées...

Mme Vien : Ça n'existe pas, la centralisation de la taxe.

M. Cousineau : Ça n'existe pas.

Mme Vien : Ça n'existe pas.

M. Cousineau : D'accord. Parfait. C'est parce que j'essaie de voir quelle est la quantité d'oxygène qu'on coupe aux ATR au bout de la ligne, parce que...

Mme Vien : Bien, on ne coupe rien. Les ATR reçoivent 10,2 millions de dollars annuellement pour 22 ATR au Québec. 50 millions... 48, là, 49 millions de la taxe d'hébergement qu'ils récoltent dans chacune de leurs régions leur seront retournés cette année.

M. Cousineau : ...

Mme Vien : 48 millions.

M. Cousineau : 48 millions sur 67 millions...

Mme Vien : 100 %. 100 % de la taxe leur est retournée. Il y a un petit montant d'argent, là, que le ministère des Finances, de mémoire, se garde pour des frais administratifs, et tout ça, mais la très grande majorité de la taxe est retournée aux ATR. Ça, c'est important de comprendre ça, puis qu'ils ne sont pas coupés...

M. Cousineau : Puis ça va être comme ça...

Mme Vien : ...elles ne sont pas coupées non plus sur le budget de leur fonctionnement.

M. Cousineau : D'accord.

Mme Vien : Aucune coupe, là.

M. Cousineau : D'accord. Parfait. Je suis content de vous entendre là-dessus.

Maintenant, j'aimerais peut-être poser une question rapide concernant... parce que je sais que le temps file puis on avait seulement 15 minutes, concernant le toit du Stade olympique. On a eu deux, trois versions, là, différentes, je veux savoir laquelle est la bonne, là. Le premier ministre a parlé d'un toit sur le stade et puis que c'était incontournable. Le ministre des Affaires municipales, lui, a parlé peut-être d'un toit à ciel ouvert.

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Cousineau : Un toit à ciel ouvert.

Mme Vien : C'est bon, ça, «un toit à ciel ouvert».

M. Cousineau : Non, c'est parce qu'on en perd notre latin un petit peu, là, mais j'essaie de voir, vous, quelle est votre vision là-dedans, vous vous alignez comment.

• (11 h 40) •

Mme Vien : Moi, je m'aligne pour trouver, comme vous dites, la meilleure solution possible pour le stade, M. le député de Bertrand, puis on n'est pas en contradiction, personne. Le premier ministre a toujours dit : On va trouver la meilleure solution au meilleur coût possible. Et, nous, ce qu'on dit, au gouvernement du Québec : On va regarder l'ensemble des possibilités que nous avons devant nous en ce qui a trait à un toit, mais le toit que nous mettrons sera probablement en fonction de la vocation qu'on va donner à l'intérieur du stade.

Alors, on va trouver l'intérieur du stade, puis après ça on pourra peut-être déterminer quel genre de toit que ça nous prend. Puis on n'essaie pas d'avoir des mesures dilatoires dans ce dossier-là, bien au contraire. Mais ça fait partie des réflexions que nous avons. Il y a le modèle d'affaires, bien sûr, mais le toit est une préoccupation constante. Mais il serait caduc, à mon point de vue, que de décider d'un type de toit sans savoir réellement ce que nous allons faire à l'intérieur du stade. Il y a un certain nombre de propositions sur la table, il y a Bissonnette, il y a plein de propositions, alors c'est à nous à faire une bonne réflexion sur ce dossier-là. Je ne veux pas prendre...

Une voix : ...

Mme Vien : C'est déjà terminé?

Le Président (M. St-Denis) : C'est terminé. Ce que...

Des voix : ...

Le Président (M. St-Denis) : Juste un instant, s'il vous plaît. C'est terminé. On vous a laissée continuer votre réponse sur le temps de la partie du gouvernement, alors, si vous voulez, si la partie du gouvernement veut permettre...

Mme Vien : Est-ce que je peux poser une question? Est-ce qu'il reste du temps au Parti québécois?

Le Président (M. St-Denis) : C'est terminé. Il reste juste la portion gouvernementale pour la dernière partie. Alors, si vous avez un élément de complément...

Mme Vien : On ira dîner, M. le député de Bertrand, si vous voulez.

Le Président (M. St-Denis) : Alors, on va poursuivre avec le dernier bloc. Je reconnais maintenant le député de Champlain. M. le député.

M. Auger : Merci, M. le Président. À mon tour de vous saluer. Moi, je suis un peu surpris, d'entrée de jeu, qu'on n'ait pas dit : Le plus beau comté du Québec. Normalement, le comté de Champlain...

Une voix : ...

M. Auger : Non? O.K.

Une voix : ...

M. Auger : Non, le comté de Champlain. Donc, saluer également la ministre et toute son équipe — bonjour, tout le monde — mes collègues d'en face, donc de l'opposition officielle, de la deuxième opposition, et bien sûr mes collègues à ma droite.

Vous savez, M. le Président, pour moi, parler de tourisme, c'est vraiment par intérêt. Je ne sais pas si vous le savez, mais j'ai passé près de 20 ans, dans ma jeunesse, dans le milieu touristique, dont une dizaine d'années dans le milieu de l'enseignement en tourisme et en hôtellerie, donc pour moi ça a été, pendant près de deux décennies, une passion. Ça l'est encore, donc je suis ça avec une attention très particulière. L'industrie, malheureusement, je pense que c'est une industrie qui est sous-estimée, peut-être même méconnue. Lorsqu'on pense à l'importance... je pense qu'on a déjà mentionné certains éléments, mais j'aimerais faire un rappel sur l'importance de l'industrie touristique. En fait, c'est plus de 12 milliards de retombées dans l'économie du Québec, et, de ce 12 milliards là, il y a près de 4 milliards qui est en rémunération des travailleurs. Et ça représente aussi près de 350 000 emplois, et là ça peut dépendre des statisticiens mais également des périodes dans l'année, là, ça peut changer un peu, mais quand même 350 000 emplois dans près de 30 000, 31 000, 32 000 entreprises.

Juste vous donner une idée, M. le Président, de l'impact d'une dépense touristique. En fait, pour chaque 100 \$ dépensé, il y a 71 \$ de retombées pour l'économie du Québec. Et, si on compare à deux autres grands secteurs d'activité dans l'économie, si je prends, par exemple, la construction résidentielle... ou encore la fabrication d'aliments... bien, sur le 100 \$ dépensé, c'est 62 \$ qui revient dans l'économie du Québec. Et, si je compare également à la fabrication d'aliments, c'est 55 \$. Donc, on voit que c'est très important, l'industrie touristique, puis, voire même, que ce ratio est encore plus élevé lorsqu'on parle de tourisme international. D'ailleurs, le tourisme international devrait être en hausse. Et mentionnons également que ces différentes retombées économiques là sont réparties dans une quinzaine de secteurs d'activité chez nous, au Québec : on pense à l'hébergement, la restauration, les commerces de détail, le transport, les spectacles, les congrès, les événements, etc. Donc, vous comprendrez, M. le Président, que c'est capital d'accorder une attention spéciale à cette industrie, qui, à mon avis, ne cessera de croître au cours des prochaines années. Donc, il est essentiel de rallier tous les acteurs de l'industrie, qu'ils soient publics ou privés, bien sûr, afin d'avoir une vision ou une stratégie globales afin d'assurer l'essor de notre Québec, parce qu'en fait on doit vendre à l'international... oui, vendre le Québec. Il faut vendre les régions, il faut vendre les villes, il faut vendre les sous-régions, il faut vendre les localités, il faut vendre les produits, mais ça doit se faire d'une façon concertée.

Au Québec, ce qui nous distingue, M. le Président, c'est notre manière d'être, c'est notre authenticité. C'est ça que les touristes recherchent. Nous avons quatre saisons à vendre. Il y a l'histoire, la culture qui nous représentent beaucoup.

C'est ce qu'on recherche, chez les touristes. Il y a 21 régions touristiques et, à l'intérieur de ces régions-là, M. le Président, il y a des sous-régions à découvrir. Je vais en nommer une, hein, le beau comté de Champlain, par exemple. Mais c'est quoi, le comté de Champlain? Pour vous donner une idée : bien, c'est quatre rivières qu'on retrouve dans le comté de Champlain : vous avez la rivière Saint-Maurice, vous avez la rivière Champlain, vous avez la rivière Batiscan, vous avez la rivière Sainte-Anne. C'est le chemin du Roy également qu'on retrouve à l'intérieur du comté de Champlain. Vous avez également des municipalités d'histoire et de culture de plus de 350 ans situées le long du chemin du Roy. On n'a qu'à penser à Champlain, à Batiscan, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, bien sûr. C'est un comté également à 97 % agricole et forestier. C'est le sanctuaire du Cap, où, année après année, plus d'un demi-million de visiteurs passent par le sanctuaire du Cap. Ça, c'est du tourisme religieux, qu'on appelle. Également, on est en train de développer, le long du chemin du Roy justement, un circuit touristique. On va se servir du produit d'appel du sanctuaire, où on attire plus de 500 millions de visiteurs année après année, pour justement faire en sorte que ces 600 000 personnes là restent encore plus longtemps chez nous, qu'elles puissent, à travers le chemin du Roy, venir découvrir trois autres lieux, c'est-à-dire l'église de Champlain, l'église de Batiscan et l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade, qui ont un certain nombre d'années d'existence. Et, en plus, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, vous avez, en dessous de l'église, une crypte où près de 200 personnes y sont enterrées, dont un ancien premier ministre du Québec, qui est John Jones Ross.

Donc, le comté de Champlain, c'est le parc de la rivière Batiscan, qui est quand même reconnu, c'est le vieux presbytère de Batiscan également, c'est des expositions de peintures, c'est la pêche aux petits poissons. Je pense qu'il n'y a pas personne au Québec qui n'est pas allé... ou ne connaît pas la pêche aux petits...

Une voix : ...

M. Auger : Oui, Mme la ministre, effectivement, vous avez eu l'occasion cet hiver d'y assister, et je suis convaincu que vous avez apprécié votre visite à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Des voix : ...

M. Auger : Là, non. C'est l'année prochaine, M. le député de Jean-Lesage, pour la suite des choses. Mais c'est de l'agrotourisme également dans le comté, mais c'est également le fleuve, parce que le comté de Champlain, qui est situé entre le comté de Trois-Rivières et celui de Portneuf, on est situés le long du fleuve Saint-Laurent, M. le Président.

Justement, concernant le fleuve Saint-Laurent, premièrement, c'est l'un des 20 plus longs fleuves au monde, hein, près de 4 000 kilomètres. Le fleuve représente un élément clé du développement économique pour plusieurs régions du Québec, c'est un atout majeur pour se démarquer par rapport aux autres destinations. Le Saint-Laurent met en valeur des paysages québécois bien sûr, des ports de pêche, notre patrimoine culturel et nos communautés riveraines, et je suis persuadé que sa mise en valeur sera un atout pour le Québec sur les marchés internationaux.

Lors du discours sur le budget 2014-2015, soit le 4 juin 2014, notre gouvernement reconnaissait le potentiel touristique de la voie maritime du Saint-Laurent et toute l'importance d'en développer les nombreux attraits touristiques. D'ailleurs, j'ai eu le privilège de participer à l'annonce du Programme Stratégie maritime — Volet tourisme le 20 février dernier à Trois-Rivières et, pour l'occasion, j'étais accompagné du ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la Stratégie maritime, bien sûr le député de Rivière-du-Loup ; du ministre délégué aux PME et ministre responsable de la Mauricie, M. le député de Trois-Rivières. M. le Président, j'étais également en compagnie de la ministre du Tourisme pour développer une enveloppe de 30 millions de dollars, M. le Président, qui sera entièrement consacrée à financer des projets d'infrastructure touristique développés le long du fleuve Saint-Laurent.

Mme la ministre, quelle est l'importance du tourisme dans la Stratégie maritime?

• (11 h 50) •

Mme Vien : Bien, merci beaucoup, M. le Président. Et, écoutez, c'est une excellente question, parce que c'est un excellent dossier, je pense, que nous avons devant nous. C'est un dossier, la Stratégie maritime, qui nous permet de rêver de la même façon que le Plan Nord nous a fait rêver et qu'il continue de nous faire rêver.

La Stratégie maritime s'inscrit en droite ligne avec notre volonté de relancer l'économie du Québec, et très certainement qu'à l'instar du Plan Nord la Stratégie maritime — je pense que c'est la première au Québec, par ailleurs, qui sera lancée — va être une pièce maîtresse de cette relance au Québec, une relance dont on a bien besoin. Et c'est aussi une volonté ferme de notre premier ministre d'aller de l'avant dans cette stratégie-là et dans cette voie-là. Il faut dire qu'au Québec, quand même, sous le gouvernement libéral, en 2008, M. le député — puis je trouve ça important de le rappeler, de le recamper — déjà on avait vu tout le potentiel que représentait le fleuve au niveau notamment des croisières internationales, et... assez impressionnés par les fruits que pourrait nous rapporter le fleuve à ce niveau-là que nous avons décidé à ce moment-là d'investir quelque chose comme 50 millions de dollars, M. le député, qui nous auront permis de développer six escales au Québec, des escales qui, depuis lors, maintenant ne cessent de voir leur achalandage augmenter année après année.

Alors, ce n'est pas rien, ce n'est pas banal, c'est excessivement important. Et, à cette époque-là, on avait fait le choix que Montréal, Québec et Trois-Rivières soient un peu sur la touche, le temps de faire en sorte de monter tout un réseau d'escales au Québec. J'aimerais bien vous donner la liste. Je les ai ici, là, les escales, pour ceux et celles qui ne les connaîtraient pas : il y a Baie-Comeau, il y a Gaspé, il y a Havre-Saint-Pierre, il y a les Îles-de-la-Madeleine, bien entendu, Saguenay, Sept-Îles. Alors, ce sont des escales qui reçoivent des croisières internationales, et, franchement, là, c'est un secteur d'activité qui est fulgurant, qui est fulgurant. La croissance, elle est exponentielle et fulgurante, et on doit poursuivre sur cette lancée-là. Ces escales nous ont convaincus de continuer dans ce sens-là. Et la Stratégie maritime vient un peu englober l'ensemble des dossiers prioritaires que nous avons identifiés avec le fleuve, et, bien entendu, vous l'aurez compris, que les croisières internationales s'inscrivent parfaitement à l'intérieur de ça, comme le seront aussi d'autres secteurs reliés au fleuve, comme le nautique, par exemple, ou les excursions en bateau, etc.

Effectivement, on a fait une annonce au mois de février, vous y étiez, c'était à Trois-Rivières. D'ailleurs, je passe mon temps dans le coin de Trois-Rivières, je suis souvent là.

M. Auger : C'est une belle place, hein?

Mme Vien : Mais vous accueillez bien la visite. Ça, c'est important de le souligner. J'ai eu beaucoup de plaisir aux petits poissons des chenaux, vraiment. Je me revois dans la page du journal avec ma tuque *Québec Original*, hein, et puis faisant la promotion du Québec touristique.

30 millions de dollars, ce n'est pas banal, ce n'est pas rien. Dans le contexte actuel de redressement des finances publiques, je pense qu'il y a un signal très clair du gouvernement auquel j'appartiens et que nous appartenons, et avec à sa tête le premier ministre, de dire : Bien, pour nous, le fleuve, c'est un levier de développement économique, et on va l'exploiter de belle façon et pour faire en sorte que tous les Québécois puissent profiter de cette manne que le fleuve peut nous donner. Donc, 30 millions de dollars pour développer des projets, des attraits le long du fleuve Saint-Laurent, développer des circuits, etc. La seule limite que nous puissions avoir, c'est celle de l'imagination. 30 millions de dollars qui sont donc dédiés à ce programme-là.

Et, d'autre part, dans le budget du 26 mars dernier, M. le député, rappelez-vous, là, on a fait des annonces importantes. Je pense qu'au niveau du tourisme, dans le dernier budget de notre collègue le ministre des Finances... je

crois sincèrement que le tourisme a eu une belle attention du ministre des Finances, notamment par l'ajout de 77 millions dans le tourisme, qui touche beaucoup, beaucoup, beaucoup le maritime avec 35 millions de dollars annoncés pour Québec, pour la reconfiguration de ses quais. Pourquoi? Bien, pour attirer davantage de croisières internationales. On souhaite doubler le nombre de croisiéristes, là, d'ici 2020. Je ne me souviens plus de la date, là. En tout cas, c'est prochainement, là. Alors, voyez-vous, c'est de passer de près de 200 000 à 400 000 visiteurs internationaux par la voie maritime, alors c'est beaucoup, beaucoup de monde, mais il faut avoir les équipements pour les accueillir. Il y a de plus en plus de débarquements, d'embarquements, c'est des milliers de valises à gérer. Il y a un trafic intense dans le Vieux-Port, alors donc il faut revoir tout ça. C'est 35 millions que nous nous réservons pour le Port de Québec. D'ailleurs, j'étais avec Mario Girard hier, au port, qui faisait d'ailleurs la présentation de ce à quoi pourrait ressembler le projet de reconfiguration des quais au Vieux-Port de Québec.

Même chose pour Montréal : Montréal, avec la jetée Alexandra, un projet fabuleux, important pour Montréal, pour justement venir positionner encore de meilleure façon Montréal au niveau des croisières internationales. Ce sont 20 millions de dollars qui sont consacrés, réservés en fait pour Montréal à ce niveau-là. Et aussi un 22 millions de dollars, M. le député, pour des projets qui appartiennent à la Société des établissements de plein air du Québec, la SEPAQ. C'est plusieurs projets, beaux projets, des beaux projets, à échelle plus humaine un peu, là, pas des mégaprojets nécessairement comme Montréal et Québec, mais de plus petits projets mais qui franchement vont pouvoir donner des fruits. On parle d'un projet touchant les îles de Boucherville; le projet des chutes Montmorency, hein, qui tient à cœur beaucoup à notre collègue député dans ce coin-là; à l'île Bonaventure; Le Bic; et le projet également des sociétés des traversiers, alors donc des projets qui s'inscrivent bien à l'intérieur de la Stratégie maritime. Alors, on est bien contents, on est bien fiers.

Vous savez, les croisières internationales — puis je reviens là-dessus parce que c'est comme le bateau amiral, si vous voulez, en ce qui a trait au tourisme dans la Stratégie maritime — on est passés en 2008 de 172 000 croisiéristes à 355 000 en 2014. Alors, vous voyez, là, la progression, c'est fulgurant. Et ce qu'on nous annonce, c'est qu'effectivement ça pourrait continuer à augmenter de cette façon-là, parce que nos escales... et Québec en particulier reçoit des notes presque parfaites au niveau de la qualité de l'accueil, au niveau de la qualité du lieu, bien entendu, hein? Qu'est-ce que vous voulez, là, le cachet particulier de Québec parle par lui-même et attire beaucoup de touristes internationaux. Et, bien, tout le monde passe par Québec, M. le député, alors c'est bien entendu qu'à partir du moment où tu... il y a de fortes chances. Ce que je veux dire, c'est que plus Québec en reçoit, il y a de fortes chances que ça rejaillisse sur l'ensemble des autres escales au Québec.

Alors, c'est un moteur économique important que cette Stratégie maritime, et très certainement que le volet touristique à l'intérieur de ça va être un levier phénoménal pour attirer, comme on le disait tantôt, davantage de touristes au Québec.

Le Président (M. St-Denis) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député, il vous reste 6 min 30 s à votre intervention.

M. Auger : Pardon?

Le Président (M. St-Denis) : 6 min 30 s à votre intervention.

M. Auger : Juste par rapport aux bateaux de croisière, si je prends Trois-Rivières, donc, 2014, nous en avons accueilli trois; cette année, on devrait en recevoir... Il y en avait 18 officiellement d'enregistrés pour la prochaine saison touristique, donc à l'été prochain. Donc, de trois à 18, là on voit une augmentation assez fulgurante, comme vous avez dit tout à l'heure, mais ça prend également des installations, donc la Stratégie maritime, donc le volet Tourisme.

Ma question : Est-ce qu'il y a déjà de l'intérêt pour des projets qui a été manifesté? Parce que, je me souviens, lors de notre annonce du 20 février à Trois-Rivières, nous avions, déjà à la fin de la conférence de presse, quasiment un dossier...

Mme Vien : ...donné, c'est parce que vous ne l'aviez pas en main.

M. Auger : C'est en plein ça. Donc, est-ce qu'il y a déjà de l'intérêt par rapport à cette stratégie-là?

Mme Vien : Oui, absolument. Et puis les gens ont bien compris le signal, hein, le 20 février dernier, quand on a fait l'annonce chez vous. J'avais trouvé ça tellement comique, les gens qui disaient : C'est de valeur qu'on ne l'a pas en main, on vous l'aurait donné. Oui, ça suscite beaucoup d'intérêt, puis, honnêtement, les communautés ont beaucoup, beaucoup d'imagination, beaucoup de projets. Et ça va être porteur, tout ça, parce que, oui, ça va être le long du littoral, ça va être sur le littoral, mais on va pouvoir aussi entrer à l'intérieur des terres. Chez nous, Bellechasse, c'est clair que ça peut avoir un impact, là, pour peu qu'on se donne la peine de présenter des projets, ou ailleurs le long du fleuve Saint-Laurent.

Il y a un élément tantôt que je n'ai pas mentionné au niveau des retombées de croisières internationales, c'est que ça vient à une période notamment... parce qu'on en a pendant l'été, bien entendu, mais ça comble aussi une période où on a peut-être un peu moins d'activité touristique : à l'automne. Alors, ça, c'était important de le mentionner. Donc, on étire, à ce moment-là, la période touristique au Québec.

M. Auger : Merci. Mais, en passant, j'en ai déjà, des idées, et je suis convaincu, là, qu'on va...

Mme Vien : Oui, vous, je sais que vous êtes assez au courant.

M. Auger : J'en ai plein, plein, plein, et ça va venir, vous allez voir, on va vous déposer de belles choses bientôt.

Le Président (M. St-Denis) : C'est complet?

M. Auger : Il reste combien de temps, M. le...

Le Président (M. St-Denis) : Il vous reste 4 min 30 s. Est-ce que j'ai un autre intervenant ou vous complétez?

M. Auger : M. le député de Maskinongé.

Le Président (M. St-Denis) : M. le député de Maskinongé, la parole est à vous.

M. Plante : Rapidement. Merci, M. le Président. Donc, chers collègues, Mme la ministre, je connais votre amour pour les régions et votre amour pour votre ministère, parce qu'on sait que vous êtes une très bonne porte-parole du tourisme au Québec et vous avez à cœur le développement des régions à la grandeur de la province, ce qui nous tient tous à cœur de notre côté aussi.

Mme la ministre, j'aurais fait un long préambule comme certains de mes collègues, mais, malheureusement, le temps qui m'est dévolu très court, et c'est une question très importante, je crois. Du côté de notre gouvernement, vous comprenez notre attachement au développement du Nord du Québec via le Plan Nord, et on sait que, depuis les quatre dernières années, 48 projets ont été soutenus pour un total d'investissements de 70 millions de dollars, ce qui est tout de même très important.

J'aimerais entendre de votre part, Mme la ministre, et j'aimerais que vous m'expliquiez davantage en quoi consiste la stratégie de développement touristique du Nord du Québec et, ainsi, quels sont les résultats des actions posées par notre gouvernement pour la communauté du Nord du Québec, passé le 49^e parallèle. On sait qu'on s'était donné comme mandat de faire découvrir cette région, qui est une très belle région qui a beaucoup d'attrait touristiques. Donc, j'aimerais vous entendre un petit peu plus parler de la stratégie de développement touristique via le Plan Nord, Mme la ministre. Merci.

Mme Vien : Merci beaucoup. Je dispose de combien de temps?

Le Président (M. St-Denis) : Trois minutes.

• (12 heures) •

Mme Vien : Trois minutes. Le Plan Nord, écoutez, ça a fait rêver le monde entier, puis on y est arrivés, on est supercontents puis on est bien contents aussi que le tourisme s'imbrique parfaitement à l'intérieur de cette stratégie-là.

Je vais essayer de faire vite, mais, juste pour frapper votre imaginaire, là, il y a effectivement 70 millions de dollars qui ont été générés par des investissements, bien sûr, publics mais aussi par de l'investissement privé, et ça, ça nous dit tout le potentiel qui existe au nord du 49^e parallèle. 1 \$ investi là-bas en rapporte 7 \$. Alors, c'est quelque chose qui est méconnu et qu'il faut absolument développer, et c'est la raison pour laquelle on a décidé, bien entendu, de mettre un volet touristique à l'intérieur de ce plan d'action là.

Évidemment, nous, ce qu'on souhaite, c'est d'aider les communautés en place, qui sont au nombre de 31; 120 000 personnes qui y habitent. C'est un grand, grand, grand territoire. On va faire attention au territoire, on l'a dit, hein, toutes les zones protégées, mais, là où on peut le faire, on va faire du développement touristique. Pourquoi? Parce que c'est de l'authenticité — c'est du terroir, c'est de la tradition, c'est de la culture, c'est de la nature — et que, pour un nombre grandissant de touristes internationaux, c'est un produit d'appel qui suscite beaucoup d'intérêt. Et j'en prends pour preuve quatre pays situés au Nord, bien sûr, qui suscitent beaucoup d'intérêt, c'est La Finlande, la Norvège, la Suède, et l'Islande, qui, en 10 ans, a vu augmenter de 45 % le nombre de ses touristes internationaux. C'est énorme. C'est beaucoup de monde. Si ma mémoire est bonne, c'est 15 millions de personnes qui sont allées visiter ces pays-là. Je ne vois pas pourquoi le Québec ne s'inscrirait pas à l'intérieur de cet engouement-là et de récupérer une large partie de ces touristes, qui vont ailleurs, dans d'autres États où on offre aussi, bien entendu, disons-le, un produit d'appel et de niche bien important.

Alors, chez nous, on a le territoire, on a ces magnifiques communautés qui ne demandent qu'à cueillir le touriste et de l'accueillir selon ses traditions, selon sa culture, selon son cœur aussi. Parce que, moi je suis allée dans le Nord. J'ai vu à quel point ces gens-là sont chaleureux et qu'ils aiment que nous allions les visiter. Alors, vivement que nous soyons, nous aussi, au rendez-vous et que nous puissions pouvoir attirer de plus en plus de touristes internationaux au nord du 49^e parallèle, puisque nous avons une offre touristique absolument phénoménale, notamment, bien sûr, avec les attraits naturels mais avec ce qu'on appelle le Big Three, qui m'a beaucoup impressionnée — puis ça fait un peu un parallèle avec le Big Five, qu'on retrouve en Afrique — alors, c'est le boeuf musqué, c'est l'ours polaire, bien sûr, et le caribou, qui est notamment un des attraits naturels qui est recherché par les touristes internationaux.

Adoption des crédits

Le Président (M. St-Denis) : Merci, Mme la ministre. Alors, le temps alloué à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix du programme. Ainsi, le programme 1, Promotion et développement du tourisme, pour l'exercice financier 2015-2016 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

M. Cousineau : Sur division.

Le Président (M. St-Denis) : Et l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'exercice financier 2015-2016 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Documents déposés

Le Président (M. St-Denis) : En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

La commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du volet Travail pour l'exercice financier 2015-2016.

(Fin de la séance à 12 h 4)